

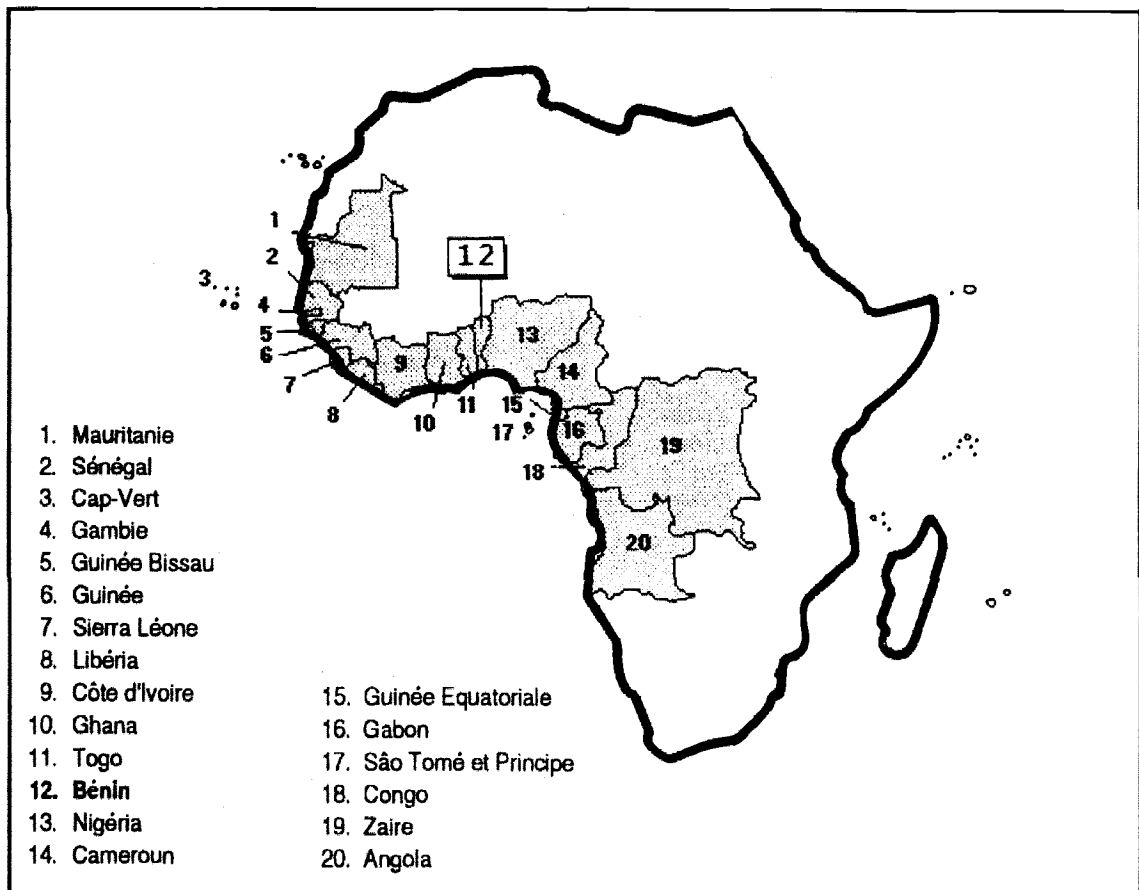
**PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES
PÊCHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

PROGRAMME DU DIPA

Rapport Technique N° 135

octobre 1998

**Rapport de la Douzième Réunion
des Fonctionnaires de Liaison du DIPA
et de
l'Atelier sur 15 années de Développement Intégré
des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest**



DANIDA

DEPARTEMENT DE COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU DANEMARK



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport Technique N° 135

octobre 1998

**Rapport de la Douzième Réunion
des Fonctionnaires de Liaison du DIPA
et de
l'Atelier sur 15 années de Développement Intégré
des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest**

Dakar, Sénégal, 28 septembre 1998 - 03 octobre 1998

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent, n'impliquent aucune prise de position de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, quant au statut juridique des pays, territoires, villes, zones, ou de leurs autorités ou en ce qui concerne le tracé de leurs frontières ou limites.

La référence bibliographique de ce document est:

Anon., 1998. Rapport de la Douzième Réunion des Fonctionnaires de Liaison et Atelier sur 15 années de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (Dakar, Sénégal, 28 septembre - 03 octobre 1998). Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Bénin, 89p., DIPA/WP/135.

Les réunions antérieures des Fonctionnaires de Liaison ont eu lieu

Première:	11 - 15 mai 1985, Cotonou, Bénin
Deuxième:	11 - 14 novembre 1986, Freetown, Sierra Leone
Troisième:	02 - 04 décembre 1987, Cotonou, Bénin
Quatrième:	21 - 23 novembre 1989, Dakar, Sénégal
Cinquième:	16 - 18 avril 1991, Cotonou, Bénin
Sixième:	01 - 05 février 1993, Banjul, Gambie
Septième:	22 - 24 novembre 1993, Cotonou, Bénin
Huitième:	03 - 09 novembre 1994, Pointe-Noire, Congo
Neuvième:	09 - 15 novembre 1995, Conakry, Guinée
Dixième:	09 - 13 décembre 1996, Lomé, Togo
Onzième:	17 - 21 novembre 1997, Douala, Cameroun.

Projet DIPA
FAO
B.P. 1369
Cotonou, République du Bénin

E-mail: dipafao@bow.intnet.bj

Fax: (229) 33.05.19

Tél: (229)33.09.25

LA VISION POUR DIPA PHASE III

INTRODUCTION

La stratégie de développement pendant les années 60 et 70 était basée sur la philosophie selon laquelle les pays en développement manquaient de technologie perfectionnée et de capitaux pour accélérer leur développement. L'industrialisation était donc promue dans le but de tirer profit des abondantes ressources halieutiques alors disponibles. Cependant, l'essor économique escompté n'a pas eu lieu et l'approche de développement s'est tournée vers une stratégie rurale intégrée où l'accent est mis sur la communauté tout entière. Cela visait à améliorer les revenus et la qualité de vie à travers l'assistance technique et la participation active de la population de pêcheurs et de la communauté.

Dans ce contexte, l'accent était initialement mis sur le concept de Centre Communautaire des Pêches (CCP) en tant que moyen de promotion du développement de la pêche artisanale. Mais, il s'est avéré que la présence d'un ensemble d'installation et de services réunis pour satisfaire les besoins locaux ne garantissait nullement que les structures/installations seraient utilisées ou que le développement allait se produire. La participation active de la population de pêcheurs et la mobilisation des ressources locales et communautaires étaient un impératif en vue d'assurer la durabilité des initiatives entreprises par les projets de développement et/ou la communauté.

Jusqu'à et d'une façon générale, le Programme DIPA a travaillé dans un contexte de ressource de pêche abondante ou apparemment adéquate avec une faible pression démographique. Le scénario est cependant en train de changer et il faudra bientôt faire face à la triple contrainte de la réduction de stocks de poisson, de la dégradation de l'environnement et de la pression d'une population croissante. Comme cela s'est passé dans bien d'autres secteurs, il faut s'attendre à ce que d'autres couches de la population découvrent une nouvelle raison de vivre dans la pêche artisanale renforçant aussi la concurrence pour les ressources entre les artisans pêcheurs à laquelle s'ajoute la concurrence déjà existante entre les pêches artisanale et industrielle avec leur effet conséquent sur l'environnement.

Ce scénario requiert la mise en oeuvre continue de la stratégie intégrée qui reste valable pour le développement des pêches artisanales, mais avec un nouveau compromis. l'accent sur les éléments et les mécanismes qui favorisent la durabilité des initiatives, sur une pêche responsable, sur les mécanismes pouvant favoriser la décentralisation du pouvoir et des prises de décision par la communauté locale en ce qui concerne l'aménagement des ressources et le développement, et sur le renforcement des capacités nationales pour un aménagement et un développement durables et équitables des ressources, ainsi que sur la consolidation des acquis.

L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

Ainsi, l'objectif de développement de la troisième phase du Programme DIPA qui a débuté le 1er juillet 1994 est d'assurer à vingt pays côtiers d'Afrique de l'Ouest un développement et un aménagement durables de leur pêche artisanale en vue de maximiser les avantages sociaux et économiques des communautés de pêcheurs en termes d'emploi, de protéines et de revenus. Ceci se fera selon une approche intégrée et participative en mettant l'accent sur l'équité, le rôle des femmes, le transfert de technologie, la protection de l'environnement, ainsi que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Les objectifs immédiats sont:

- 1 identifier, évaluer et diffuser les stratégies et mécanismes d'aménagement et de développement durables de la pêche artisanale au sein des communautés de pêcheurs;
- 2 améliorer les compétences du personnel des Départements des Pêches nationaux en matière de planification du développement et d'aménagement de la pêche artisanale,
- 3 renforcer les compétences techniques dans les disciplines de la pêche, principalement en technologie de la pêche et du poisson,
- 4 améliorer l'échange d'information et d'expériences relatives à la pêche artisanale dans la région;
- 5 promouvoir la collaboration régionale et sous-régionale pour le développement et l'aménagement des pêcheries artisanales.

Dans ce contexte, le Programme DIPA abordera, au cours de son intervention les principaux aspects suivants:

- assistance à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique nationale de développement claire et cohérente en faveur du secteur;
- conseils en matière d'aménagement et d'allocation des ressources entre les différentes flottes de pêche artisanale et industrielle, nationale et étrangère;
- implication des utilisateurs dans la conception et la gestion des infrastructures à terre,
- suivi de l'évolution du secteur par la mise en oeuvre d'un système d'indicateurs économiques adapté aux disponibilités financières et humaines;
- amélioration des technologies de captures en fonction des ressources disponibles,
- augmentation de la valeur du produit final par l'amélioration du traitement et de la commercialisation;
- promotion du développement communautaire en accord avec les leçons tirées des Phases I et II, et orienté vers la durabilité des actions entreprises;
- amélioration du système d'information/communication du Programme

Il est attendu qu'à la fin de la troisième phase du Programme DIPA, la région disposera d'un noyau d'experts orientés vers les activités de terrain, capables de répondre aux défis du secteur de la pêche artisanale et de favoriser son développement dans leur pays en conformité avec les aspirations et besoins des artisans pêcheurs

TABLE DES MATIERES

Table des Matières	i
Section 1. Rapport de la Douzième Réunion des Fonctionnaires de Liaison du DIPA	2
Section 2. Annexes	15
1. Liste des participants	16
2. Ordre du jour de la réunion	26
Section 3. Documents de travail soumis aux participants	28
3.1 Liste des documents	29
3.2 Rapport de la 11ème réunion des Fonctionnaires de Liaison du DIPA	30
3.3 Actions entreprises suite aux recommandations et suggestions de la 11ème réunion des Fonctionnaires de Liaison	40
3.4 Rapport d'avancement novembre 1997 - septembre 1998	41
3.5 Résolution	62
Atelier sur “15 Années de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l’Ouest: Leçons Retenues et Perspectives”	64
Troisième Phase du Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l’Ouest: Analyse des Résultats et des Contraintes	65
Introduction	66
Principales observations et conclusions	68
Recommandations	71
Compte-rendu par pays visité	72
Bénin	72
Cameroun	74
Gabon	76
Angola	77
São Tomé et Príncipe	79
Côte d’Ivoire	81
Guinée	83
Gambie	85
Sénégal	87

SECTION 1

RAPPORT

**Rapport de la douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme DIPA
(28 septembre - 3 octobre 1998, Dakar, Sénégal)**

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

1. La douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), ainsi que l'Atelier sur "15 années de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest: leçons retenues et perspectives", se sont tenus du 28 septembre au 3 octobre 1998 à l'hôtel Novotel à Dakar à l'invitation du Gouvernement du Sénégal.

2. Au nom du Directeur Général de la FAO, Mr J. Diouf, et de l'Assistant Directeur Général pour le Département des Pêches, Mr M. Hayashi, le Représentant de la FAO au Sénégal, Mr E. K. Tapsoba, a insisté sur la promotion par le Programme DIPA de la participation active des communautés de pêche artisanale à leur propre développement et du dialogue régulier des administrations des pêches avec ces communautés afin d'améliorer concrètement leurs conditions de vie et de travail.

Il a noté que l'expérience acquise par le Programme depuis bientôt 15 ans serait certainement très utile pour la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable dans le sous-secteur de la pêche artisanale, ce qui représente un des plus grands défis que devraient relever les pays de la région dans les années à venir dans le domaine de la pêche. Il a émis le souhait que des partenaires au développement des pays de la région réalisent l'importance de cette question et manifestent leur intérêt pour assister ces pays dans ce domaine.

4. La douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme DIPA a été déclarée ouverte par le Ministre de la Pêche et des Transports Maritimes, Mr A. D. Ndiaye. Le Ministre a souligné que la pêche artisanale n'est pas seulement une profession mais aussi et surtout un mode de vie qui a des fondements culturels essentiels pour les communautés de pêche, notamment au Sénégal.

Le Ministre a remercié le Programme DIPA pour les actions de formation menées dans la région, et particulièrement au Sénégal, qui ont permis un renforcement des compétences des agents de l'administration des pêches et surtout des opérateurs investis dans les différentes activités de la filière. Il a également remercié la FAO pour son assistance continue aux pays de la région et DANIDA pour son assistance financière au Programme DIPA.

6. Les délégués des 20 pays associés au Programme DIPA ont participé à la douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison. La participation a été élargie aux personnes ressources invitées à l'atelier sur les leçons à tirer de 15 années de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest, aux chefs des projets associés au Programme, à des représentants des principales organisations de pêche artisanale sénégalaises, à INFOPECHE et à la Commission Sous-régionale des Pêches. La liste des participants est donnée en annexe 1.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

7. Dr N. Gueye, Directeur de l'Océanographie et des Pêches Maritimes du Sénégal, a été élu Président de la réunion et Dr M. Kébé, Directeur du Bureau d'Analyse Macro-économique de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole, Vice-président.
8. Mme M. Bondja, Fonctionnaire de Liaison du Cameroun, et Mr I. Flowers, Fonctionnaire de Liaison du Libéria, ont été les rapporteurs de la réunion.
9. L'Atelier a été animé par Mr H. Bettencourt, consultant du Programme DIPA.

L'ordre du jour (annexe 2) a été adopté. L'annexe 3 fournit la liste des documents présentés lors de la réunion. Les documents sont reproduits en annexe 4.

11. Le Secrétariat de la réunion a été assuré par le personnel du Programme DIPA.

Point 3 de l'ordre du jour: Actions entreprises suite aux recommandations de la 11ème réunion des Fonctionnaires de Liaison

Les actions entreprises par le Programme DIPA suite aux recommandations de la 11ème réunion des Fonctionnaires de Liaison ont été présentées aux participants qui ont exprimé leur totale satisfaction.

Point 4 de l'ordre du jour: Rapport d'avancement novembre 1997- septembre 1998

13. Le rapport d'avancement du Programme DIPA pour la période novembre 1997 - septembre 1998 a été présenté par Mr B. Horemans, Chef d'équipe du Programme DIPA. Durant les discussions qui ont suivi la présentation, les Fonctionnaires de Liaison ont exprimé leur satisfaction quant à l'ampleur et à la qualité du travail réalisé par le Programme durant la période couverte.
14. Des Fonctionnaires de Liaison ont décrit certaines activités de suivi entreprises dans leur propre pays. Au Cameroun, par exemple, les associations de femmes transformatrices et commerçantes de poisson dont la création avait été facilitée par le Programme ont été renforcées et le gouvernement a prévu de leur fournir une certaine assistance financière lors de la prochaine année budgétaire.
15. Le Fonctionnaire de Liaison de la Sierra Léone a regretté que son pays n'ait pas totalement bénéficié des actions du Programme en raison des troubles politiques dans son pays. Il a cependant exprimé sa gratitude au Programme pour avoir facilité l'emploi d'experts sierra léonais en Gambie lors de leur exil forcé. Il a également demandé l'assistance du Programme pour la formation du personnel du Département des Pêches dans le domaine des statistiques, notamment ARTFISH.

16. Il a été recommandé que l'étude des mauvaises pratiques de pêche réalisée au Nigéria soit étendue à d'autres pays de la région et qu'une attention particulière soit portée à la destruction des mangroves, l'utilisation des pesticides dans les plans d'eau continentale et la gestion intégrée des zones côtières.
17. Les Fonctionnaires de Liaison du Congo, de la République Démocratique du Congo et du Gabon ont indiqué que les activités entreprises avec l'assistance du Programme ont permis que le secteur des pêches et, en particulier, le sous-secteur artisanal reçoivent une plus grande attention de la part des autorités politiques de leur pays.
18. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux activités que le Programme a menées dans le domaine des activités après-capture. Certains participants ont toutefois suggéré que plus d'attention soit accordée à l'avenir aux activités de traitement du poisson et aux aspects socio-économiques des activités des femmes.
19. INFOPECHE s'est réjoui de sa collaboration avec le Programme DIPA et exprimé sa volonté de la poursuivre si un financement est obtenu pour continuer les actions du Programme dans la région.

Point 5 de l'ordre du jour: Proposition de projet "Programme Ouest-Africain pour une Pêche Artisanale Responsable"

20. Le Secrétariat a informé les participants que la proposition de nouveau projet régional a été finalisée et transmise au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique pour examen et transmission aux donateurs potentiels. Les participants ont été également informés des contacts informels pris par le personnel du Programme avec certains donateurs potentiels.

Point 6 de l'ordre du jour: Activités des Groupes de Travail multidisciplinaires en planification des pêches artisanales

21. En Gambie, la réunion du Groupe de Travail, financée par le Programme DIPA, s'est tenue avec succès en mai 1998. Les administrations gouvernementales et les ONG ont produit un document de politique qui sera finalisé en décembre 1998 et soumis pour approbation au Cabinet sous la dénomination de Déclaration de Tendaba.
22. Une réunion de ce type s'est tenue à São Tomé et Príncipe en août 1998. Cette réunion a généré des informations qui ont servi à formuler un plan de développement et d'aménagement des pêches. Ce document sera intégré au Plan Directeur du secteur agricole qui sera bientôt présenté aux bailleurs de fonds lors d'une Table Ronde.
23. Deux autres réunions ont été programmées avant fin 1998 au Bénin et au Ghana. Les participants ont exprimé leur soutien à la tenue de ce type de réunion de planification et recommandé un suivi attentif sans lequel les résultats espérés ne pourront pas être atteints.

24. Certains participants ont estimé que les responsables politiques, notamment gouvernementaux, devraient être associés à ces réunions afin de les sensibiliser quant au rôle du secteur des pêches dans l'économie nationale et d'obtenir leur soutien pour le développement du secteur.

Point 7 de l'ordre du jour: Expériences récentes en matière d'organisations socio-professionnelles

25. Les expériences récentes en matière d'organisations socio-professionnelles au Gabon, en Angola, en Gambie, au Cameroun et au Sénégal ont été présentées.
26. Les participants ont apprécié les progrès réalisés et examiné les contraintes rencontrées, notamment pour la légalisation des associations de pêcheurs en Angola, la formation des pêcheurs nationaux au Gabon et l'organisation des femmes en Gambie et au Cameroun.
27. Les représentants des deux principales organisations de pêcheurs du Sénégal, le Collectif National des Pêcheurs Artisans du Sénégal (CNPS) et la Fédération Nationale des Groupements d'Intérêt Economiques (FENAGIE- Pêche), ont présenté leur association et remercié le Programme DIPA pour les actions de formation et les différentes études dont ils ont bénéficié. Ils ont également insisté sur la nécessité pour les pêcheurs de s'unir afin de résoudre leurs problèmes, bénéficier de l'assistance du gouvernement et renforcer la coopération internationale.

Point 8 de l'ordre du jour: Formation à la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP)

28. La philosophie et les outils de la MARP ont été présentés par MM B. Houndékon et M. Kuyateh, deux cadres-assistants du Programme DIPA. Cette méthode largement utilisée dans le cadre de l'approche participative incite les agents d'encadrement à revoir leur rôle et à se considérer de plus en plus comme des animateurs et des conseillers des communautés de pêche artisanale.
29. Les participants ont apprécié le fait que les outils de la MARP permettent aux communautés de pêche artisanale de valoriser et transmettre leurs connaissances. Le recours à ces connaissances endogènes améliore certainement le processus d'identification et de hiérarchisation des problèmes, ainsi que la recherche de solutions réalistes et acceptables.
30. Ils ont également considéré que la MARP n'est pas une fin en soi mais doit permettre de résoudre les problèmes concrets qui se posent aux communautés de pêche artisanale. Dans ce contexte, une attention particulière devrait être accordée à la formulation de micro-projets et à la recherche de leur financement.

Point 9 de l'ordre du jour: Revue des systèmes institutionnels décentralisés d'épargne et de crédit au Sénégal et au Ghana

31. En janvier 1998, une étude a été entreprise sur la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Hann (MECH), à Dakar, Sénégal, pour développer des guides techniques pour renforcer et/ou créer des organisations intermédiaires entre les institutions bancaires et les opérateurs de pêche.
32. Bien que la MECH, qui a une clientèle importante (68 - 95 % de la population de Hann), ait été capable de mobiliser une épargne substantielle, d'accorder plus de 1.000 prêts, et de couvrir ses coûts d'exploitation sans soutien financier extérieur, des améliorations peuvent être envisagées. Ces efforts devraient se concentrer sur la levée des contraintes internes et la mobilisation et gestion locale des ressources financières avant d'entreprendre d'autres efforts pour canaliser des fonds extérieurs à destination du secteur des pêches artisanales.
33. Une étude similaire a été entreprise au Ghana où les expériences du passé et la réduction des stocks de poisson ont conduit à une perte de confiance de la part des institutions finançant la pêche et les activités annexes. Cependant, bien que les services financiers offerts au travers des organisations des pêche soient considérés comme utiles, ils ne servent pas les besoins de tous les opérateurs de pêche de la même manière. De plus, les montants nécessaires pour financer le fonds de roulement et renouveler l'investissement sont encore loin des capacités financières des opérateurs.
34. En conséquence, avant d'accroître le nombre et le montant des prêts accordés par l'intermédiaire des organisations de pêche, l'étude a recommandé que les opérateurs du secteur soient formés en calcul et en simple comptabilité, que des efforts soient faits pour réduire le taux d'impayés, et que le montant du crédit soit fonction des biens des opérateurs de pêche.
35. A la suite de ces deux présentations sur les systèmes de crédit et d'épargne décentralisés, les participants ont souligné que les institutions bancaires et les systèmes d'épargne et de crédit plus décentralisés restent complémentaires, et que les deux types d'institution devraient se concentrer sur ce qu'elles savent faire le mieux; que les caractéristiques des conditions de travail et de vie des opérateurs de la pêche, y compris les systèmes traditionnels d'épargne et de crédit, devraient servir de point de départ pour la conception de systèmes d'épargne et de crédit bien adaptés aux besoins des opérateurs de la pêche; et que les stocks de poissons en voie de surexploitation ainsi que le manque d'équipement et d'expérience de certains équipages rendent l'accès au crédit très difficile pour les pêcheurs artisans.

Point 10 de l'ordre du jour: Activités pilotes de formation en évaluation des problèmes liés à l'environnement

36. Le Fonctionnaire de Liaison du DIPA pour la Gambie, Mr M. Njie, qui a participé à l'atelier du DIPA tenu à Banjul sur l'évaluation participative des problèmes environnementaux et des rejets dans les communautés de pêche artisanale, a présenté la méthodologie appliquée, les résultats de cette évaluation et les solutions proposées. La plupart des opérateurs interviewés au centre communautaire de pêche de Brufut ont identifié les problèmes environnementaux majeurs tels que la distribution d'eau limitée, le manque d'installations sanitaires (toilettes et poubelles), les conflits (sur les zones de pêche et à terre), dépôts d'ordures, déforestation, non disponibilité de bois de chauffage, pollution par la fumée, érosion du sol, déclin des ressources halieutiques, etc. Le suivi des micro-projets et les solutions locales identifiées ont été confiés au comité de gestion du Centre. Les résultats ont aussi démontré que la communauté ne peut pas traiter aisément tous ces problèmes en raison du manque de connaissance des problèmes environnementaux et de leur conséquence, et du manque de structure organisationnelle, du manque de savoir technique et de moyens financiers. C'est pourquoi il y a un réel besoin de collaboration avec d'autres institutions techniques
37. Le participant du Bénin à l'atelier de Banjul, Mr. P. Tohouégnon, a décrit l'évaluation qu'il a conduite dans la communauté de pêche de Xwlacodji (Cotonou). En appliquant la méthodologie apprise lors de l'atelier, il a travaillé avec les représentants des groupes professionnels de la communauté, les spécialistes du secteur public et les ONG pour l'identification des problèmes environnementaux. Les problèmes majeurs sont, entre autres, les conflits sur les zones de pêche et à terre, l'érosion côtière, les difficultés d'accès à l'eau potable, l'abondance des déchets solides et liquides, le manque de toilettes et de sanitaires appropriés. Des solutions générales et locales à ces problèmes majeurs ont été proposées et des micro-projets prioritaires ont été formulés.

Point 11 de l'ordre du jour: Formation en gestion des débarcadères de pêche artisanale

38. Dr J. Johnson a présenté les résultats de l'atelier organisé conjointement par le Programme DIPA et le Département des Pêches de la FAO qui s'est tenu à Conakry du 20 au 25 juillet 1998 sur la participation des usagers dans la gestion des débarcadères. Dix-huit études de cas portant sur la gestion des débarcadères ont été présentées conjointement par l'auteur de l'étude et un représentant du débarcadère concerné. Les participants se sont ensuite organisés en équipes qui se sont chacune attachées à étudier et conseiller un débarcadère de Conakry géré par ses usagers.

39. Les participants à l'atelier ont conclu que les différents débarcadères existants dans la région présentent une grande variété de problèmes. Les gouvernements tendent à négliger les besoins et points de vue du sous-secteur artisanal, contribuant ainsi à créer une situation où les arrangements physiques et organisationnels sont souvent inadaptés aux besoins des usagers des débarcadères. Il y a de graves problèmes liés à la mauvaise organisation de l'utilisation de l'espace, les difficultés d'évacuation des déchets humains et du poisson, le manque d'entretien des infrastructures existantes, le manque de certaines infrastructures, les systèmes inadéquats de financement des coûts d'exploitation des débarcadères, les questions de sécurité à terre et en mer, et les ambiguïtés et l'inefficacité des structures de gestion.
40. Les usagers, ainsi que les fonctionnaires chargés de les assister, souffrent du manque de compétences en organisation et en gestion. Les systèmes d'échange d'information sont peu développés et les interventions sur les lieux de débarquement ne sont pas coordonnées.
41. Les participants à l'atelier ont recommandé de rechercher des solutions à ces problèmes par l'intermédiaire de :
- systèmes d'échange d'information et de coordination des activités;
 - formation technique et en gestion pour les agents des pêches et les usagers impliqués dans la gestion des débarcadères;
 - confirmation d'un statut juridique clair pour les débarcadères et leur système de gestion;
 - programmes locaux appropriés pour la sécurité en mer et la sécurité sur les sites de débarquement.

Point 12 de l'ordre du jour: Formation en assurance qualité du poisson

42. Dans le cadre des activités de formation en technologie et Assurance Qualité du poisson, Dr Y. Diei assistée du Dr A. Tall a présenté une communication sur l'atelier régional de formation des formateurs en assurance qualité organisé du 9 au 20 février 1998 à Walvis Bay (Namibie) au profit des pays anglophones et l'atelier national organisé à Dakar du 20 au 24 avril 1998.
43. Les deux ateliers ont été conjointement financés par le programme DIPA et le projet FAO/DANIDA de formation en technologie du poisson et assurance qualité (GCP/INT/609/DEN), assistés techniquement par INFOPECHE. L'atelier régional qui a vu la participation de 31 participants de 17 pays, parmi lesquels 6 venaient de 4 pays associés au DIPA (Gambie, Ghana, Liberia, Nigéria) a été supervisé par 9 experts internationaux et un consultant local. Les cours et conférences sur le concept d'Analyse des Dangers et Maîtrise des Points Critiques (ADMPC) ont été suivis de visite de 4 industries de pêche, base de discussion et de travaux pratiques individuels, qui ont été sanctionnés par un examen à la fin de l'atelier, afin d'évaluer le niveau des connaissances acquises par les participants.
44. L'atelier national qui a réuni 32 participants a été animé par 3 experts internationaux et 2 consultants locaux. Du fait du niveau d'illettrisme de la plupart des participants, les cours des experts étaient traduits en langue locale (wolof), ce qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des professionnels et les a encouragés à participer activement.

45. Les participants à la douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison ont salué l'esprit de coopération et d'initiative du Programme DIPA comme pionnier pour l'introduction de l'ADMPC dans le secteur de la pêche artisanale.

Point 13 de l'ordre du jour: Utilisation des matériaux locaux dans la construction des conteneurs isothermes

46. Dr Y. Diei a présenté les résultats de l'étude d'évaluation des matériaux isolants locaux (copeaux de bois, fibres de coco), menée conjointement par le Programme DIPA et la Direction des Pêches du Bénin, en collaboration avec la communauté des pêches du port de Cotonou.
47. Les résultats au cours de 6 mois d'utilisation indiquent que les matériaux locaux utilisés sont moins chers et aussi efficaces du point de vue technique que les matériaux importés. Les participants ont recommandé que les tests de suivi/évaluation soient poursuivis, afin de déterminer la durée de vie des conteneurs construits en matériaux isolants locaux en prenant en compte les paramètres d'efficacité technique et non uniquement de l'altération physique.

Point 14 de l'ordre du jour: Compte-rendu des activités des projets de pêche artisanale associés au Programme DIPA

48. Le chef du projet de pêche artisanale de Yéji, Mr. L. I. Braimah, a partagé avec les participants son expérience de la mise en oeuvre du projet intégré de développement des pêcheries artisanales sur le Lac Volta. Il a décrit les activités de promotion du commerce des tilapias frais, le développement des connaissances techniques dans une école récemment ouverte, l'apprentissage du calcul et de la comptabilité de base, la promotion des activités alternatives génératrices de revenus, la création d'organisations sociales, et la réduction de la destruction de la couverture forestière. Il a informé les participants que la construction du Centre Communautaire de Pêche est terminée à 80%. Le Projet a également commencé à mettre en place des mécanismes pour la gestion des ressources halieutiques en coopération avec le projet de "Renforcement des compétences dans le sous-secteur des pêches" financé par la Banque Mondiale.
49. Mr K. Angaman, chef du projet de développement des pêches de la lagune Aby en Côte d'Ivoire, a informé les participants des actions du projet en matière de construction d'infrastructures (débarcadères, puits, marchés ruraux) et d'aménagement des ressources. L'approche participative suivie par le projet a permis la mise en place de Comités Villageois, l'acceptation par les pêcheurs d'une période de fermeture de la pêche aux grands filets et le remplacement progressif des nappes de filet par d'autres ayant des maillages plus grands. Il a informé les participants que depuis 1996 les données de statistiques de pêche sont traitées avec le système ARTFISH. Il a remercié le Programme DIPA pour avoir financé un voyage d'étude au Bénin d'un pêcheur et d'un encadreur ce qui a beaucoup aidé à la sensibilisation des pêcheurs de la lagune Aby quant aux dangers de la surexploitation des ressources.

50. Mr. K. K. Dabo a décrit les résultats du projet de développement des communautés de pêche de la zone Ouest - Nord-Ouest (WNW - AFCOD) de Sierra Leone avant les interruptions des activités suite aux troubles politiques qui ont commencé en mai 1997. Le programme de formation du projet dans les villages, la promotion de la gestion des ressources naturelles, les programmes de formation dans les communautés de pêche, et l'octroi de crédit sont tous redynamisés après la normalisation des conditions de vie intervenue au début de l'année. L'équipe de gestion du Projet a prévu de remettre le fonds de roulement à un dépositaire légal à la fin du projet parce que la coopérative centrale (CENACOOB) semble relativement peu outillée pour gérer un organe d'un niveau supérieur.
51. Mr P. Konaté, responsable du projet de Kamsar en Guinée a fait l'historique du projet qui a pour objectif d'accroître la production halieutique et d'améliorer les conditions de vie et de travail des populations grâce à la construction et l'équipement de deux bases de pêche à Kamsar et à Kacheck dans les îles Katrackt situées à quatre heures de mer de Kamsar. Il a regretté que pour diverses raisons les deux bases ne soient pas encore opérationnelles. Il a toutefois estimé que ceci témoigne d'une certaine prudence dans l'exécution du projet. Il a, par ailleurs, informé les participants que le Comité de Gestion de Kamsar commence à se mettre en place et que l'inauguration des bases devrait avoir lieu fin 1998.

Point 15 de l'ordre du jour: Atelier "15 années de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest: leçons retenues et perspectives"

15.1 Organisations de pêche artisanale

52. Au moment où les administrations des pêches dans les pays de la région connaissent des restrictions budgétaires, elles devraient jouer un rôle de "facilitateur" du développement plutôt que directement de "développeur". Les organisations de pêche artisanale devraient jouer un rôle plus important de partenaire et de participant actif dans leur propre développement. Cependant, les participants ont noté que si cette volonté existe au sein des administrations et des communautés de pêche, les aspects institutionnels sont inadéquats et les relations entre elles devraient être améliorées.
53. Afin de mieux préparer les organisations à leur nouveau rôle, elles ont besoin d'être reconnues par les autorités et aidées pour s'organiser en groupes socio-professionnels à qui pourraient être dévolues certaines fonctions jusqu'à présent réservées aux administrations. Il a été noté que le Programme DIPA a facilité la formation de certains groupes et les a aidés dans certaines fonctions. Il existe néanmoins un besoin de formation en matière d'alphabétisation fonctionnelle et de calcul afin que ces groupes soient capables de tenir leurs comptes, mieux comprendre leurs opérations et adapter à leurs propres besoins les technologies appropriées. Le suivi des groupes existants devait être amélioré afin d'assurer leur pérennité et une formation pratique devrait leur être dispensée lorsque nécessaire.

54. La formation des membres des communautés de pêche ainsi que l'établissement d'un partenariat avec l'administration des pêches devrait aussi les préparer à s'impliquer dans la co-gestion des ressources. Dans ce contexte certains participants ont suggéré de faire référence aux expériences de la pêche continentale, par exemple au Bénin, où les Comités de gestion des ressources ont été mis en place avec succès. Ils ont également suggéré l'introduction d'activités alternatives génératrices de revenu afin de réduire la pression sur les ressources halieutiques.
55. Malgré le désir des administrations d'aider les communautés à s'organiser et à se former, on note une faiblesse générale des services de vulgarisation dans les pays de la région. Les participants ont dès lors suggéré que ces services soient eux aussi renforcés afin de fournir l'appui nécessaire sur le terrain. Ce besoin a été jugé important pour les communautés de pêche artisanale où peu d'ONG sont présentes.
56. Les représentants des principales organisations de pêche sénégalaises ont remercié le Programme pour les voyages d'études et les échanges qu'il a facilités dans la région et pour l'invitation faite aux représentants des pêcheurs de participer aux réunions des Fonctionnaires de Liaison et à certains ateliers thématiques. Ils ont exprimé le souhait que ceci puisse se poursuivre et se renforcer si un nouveau projet voyait le jour. En attendant ce nouveau projet, ils ont souhaité que les administrations des pêches encouragent les échanges de concepts, méthodologies, technologies et les visites dans la région.

15.2 Planification du développement et de l'aménagement des pêches

57. L'approche participative a constitué un élément déterminant dans le processus de planification qui s'est déroulé tant au niveau des communautés de pêche lors des actions de formation à la MARP, qu'au niveau national avec les réunions des Groupes de Travail Multidisciplinaires (GTM) en planification des pêches. Les participants ont apprécié le fait que ces exercices de planification aient débouché sur la formulation de micro-projets dans le cas de la MARP et de Plans d'action nationaux lors des GTM. Ils ont aussi noté l'importance de l'implication des opérateurs de la pêche artisanale dans la collecte des données sur le terrain. Ils ont estimé que ce travail devrait se poursuivre de manière à permettre une appropriation effective des outils et méthodes mis à la disposition des différents pays, méthodes et outils qui seront indispensables pour la mise en application du Code de Conduite pour une Pêche Responsable.
58. L'atelier a noté que la MARP intègre les éléments suivants: l'information au niveau village/communauté; les institutions villageoises/communautaires; les évaluations techniques et le sens de la propriété communautaire. Les praticiens de la MARP, qui valorise fortement le savoir des communautés de base, considèrent que ces quatre éléments devraient être pris en compte avant d'intégrer des apports externes. Les partenaires au développement devraient considérer cet aspect important à tout moment et à tous les niveaux.

59. La planification du développement de la pêche artisanale suppose l'existence d'une masse importante d'informations et de données de base, essentiellement fournies par les études socio-économiques, les enquêtes cadres, les études coûts et revenus, etc. Les participants ont estimé que les administrations des pêches devraient accorder dorénavant une plus grande importance aux données de base et que les guides méthodologiques élaborés par le Programme DIPA à cet effet constituent des outils adaptés dont l'utilisation devrait aider à mieux comprendre la dynamique et le fonctionnement du système pêche artisanale.
60. Les participants ont reconnu le rôle important que le Programme DIPA a joué, en collaboration avec le siège de la FAO, dans la formation en statistiques de pêche artisanale. C'est pourquoi ils ont recommandé que la FAO les aide à poursuivre la mise en place des systèmes statistiques de pêche basés sur ARTFISH dans l'attente du financement d'un nouveau projet régional d'appui à la pêche artisanale.

15.3 Technologie de la pêche et du poisson

61. Les technologies introduites dans les communautés de pêche devraient avoir les caractéristiques de technologies appropriées, ce qui implique qu'elles soient facilement assimilables par les opérateurs, qu'elles soient culturellement acceptables et que leur coût soit à la portée des destinataires. Une attention particulière devrait être accordée à la maintenance et la capacité de réparation des équipements et à la promotion de l'utilisation des matériaux locaux.
62. Les participants ont considéré que les cabestans manuels, conçus pour le halage des pirogues, étaient bien adaptés aux conditions de travail existantes, et recommandé qu'ils soient vulgarisés, à l'initiative des administrations, des associations professionnelles et des opérateurs de pêche.
63. Ils ont souligné que la technologie appropriée en matière de pêche doit tenir compte de la protection et de la gestion responsable des ressources. Le recours à des techniques de pêche non appropriées et nocives pour la préservation des ressources doit être interdit.
64. En vue de protéger le milieu écologique, menacé par l'usage intensif du bois dans le fumage de poisson, il a été recommandé qu'un effort soit développé dans le sens de l'utilisation de l'énergie solaire dans le séchage du poisson.
65. Les participants ont aussi recommandé qu'il soit procédé à un inventaire des possibilités existantes en Afrique en matière de production d'intrants pour la pêche artisanale. Ceci afin de réduire la dépendance qui existe vis-à-vis de l'extérieur et éventuellement de réduire les coûts de production.

15.4 Mécanismes institutionnels mis en place par le Programme DIPA

66. Les principaux mécanismes mis en place par le Programme ont été présentés par le Secrétariat. Il s'agissait des Fonctionnaires de Liaison et de leur réunion annuelle, des Cadres-assistants, de la Lettre du DIPA, des voyages d'étude au sein de la région, des Groupes de Travail sur les besoins et la disponibilité en capitaux, sur les coûts et revenus, et sur le rôle des femmes.
67. Durant les discussions qui ont suivi, les participants ont unanimement considéré que ces mécanismes ont joué un rôle essentiel dans la bonne exécution du Programme DIPA et dans le sentiment d'appartenance qu'il a généré dans les pays de la région. De plus, ils ont considéré que tous ces mécanismes devraient être reconduits, renforcés et améliorés si un nouveau Programme régional d'appui à la pêche artisanale se mettait en place.
68. L'importance du rôle des Fonctionnaires de Liaison a été souligné, en particulier leur impact dans la sensibilisation des autorités politiques nationales. Afin de renforcer leur responsabilisation, ils ont recommandé de préparer un plan de travail annuel et de faire rapport lors de leur réunion annuelle. Il a cependant été recommandé de les doter de certains moyens de communication et de fonctionnement. Ainsi, le recours au courrier électronique pourrait faciliter les échanges entre eux et le Programme, ainsi qu'au sein des Groupes de Travail qui pourraient être constitués. Les participants ont, par ailleurs, recommandé que, si les moyens financiers le permettaient, un représentant par pays des organisations nationales de pêche soit invité à la réunion annuelle des Fonctionnaires de Liaison.
69. La création de la fonction de Cadre-assistant du DIPA, qui combine reconnaissance d'une expertise spécifique et formation continue, a été unanimement appréciée. Le Programme a réussi à atteindre une masse critique en termes d'expertise régionale qui devrait être élargie. Les participants ont recommandé de constituer un répertoire de Cadres-assistants du DIPA. Ils ont cependant considéré que les conditions d'emploi devraient être revues à l'avenir afin de prendre en compte le coût de la vie dans les pays où ils sont appelés à travailler.
70. Les participants ont souligné l'utilité des voyages d'étude qui, chaque fois que justifié, ont associé des agents de l'administration des pêches et des opérateurs de la pêche artisanale. Cette pratique a eu des effets multiplicateurs qui ont fortement aidé à renforcer la conscientisation des populations locales et à les impliquer durablement dans les actions de l'administration des pêches.
71. Les participants ont jugé que la Lettre du DIPA, qui est largement diffusée, constitue un instrument irremplaçable de partage d'expériences et d'informations au sein de la région et même au-delà. Ils ont toutefois reconnu qu'à l'avenir, si un tel outil était maintenu au sein d'un nouveau projet, leur contribution personnelle dans la rédaction des articles devrait être sensiblement accrue et des rubriques spécifiques envisagées.
72. En ce qui concerne les Groupes de Travail, les participants ont considéré que le fait qu'ils associent des experts régionaux du secteur des pêches et des experts d'autres secteurs constitue une source d'enrichissement réciproque.

Point 16 de l'ordre du jour: Divers

73. Mr N. MacPherson, Conseiller Principal en matière de pêche et de ressources aquatiques du Département pour le Développement International (DFID) du Royaume-Uni a assisté à la réunion. Il a indiqué que suite au changement de gouvernement au Royaume Uni, DFID met en place un nouveau mécanisme de financement basé sur des initiatives thématiques à développer par l'intermédiaire de structures régionales. Dans ce cadre, une priorité identifiée par DFID est le soutien à la mise en application du Code de Conduite pour une Pêche Responsable en Afrique sub-Saharienne afin de réduire la pauvreté des populations de ces pays selon une approche de développement intégré. Dans ce contexte, sa présence visait à examiner dans quelle mesure le Programme DIPA peut représenter une structure appropriée pour canaliser ce type d'assistance. Il s'est dit très favorablement impressionné par l'organisation mise en place par le Programme et a assuré les participants qu'il en ferait rapport à son administration.
74. Le Secrétariat a remercié les Fonctionnaires de Liaison pour leur rapport annuel sur l'état du secteur de la pêche artisanale dans leurs pays respectifs. Ces rapports seront photocopiés et envoyés aux Fonctionnaires de Liaison dans leur forme originale.
75. Le Gouvernement du Sénégal a été remercié pour son hospitalité. Les participants à la réunion ont en particulier exprimé leur appréciation de la visite de terrain qui leur a permis de mieux connaître les conditions de vie et de travail des pêcheurs artisanaux de Kayar.
76. Les Fonctionnaires de Liaison ont remercié les représentants des communautés de pêche, les personnes ressources et les responsables des projets associés au Programme DIPA pour leur précieuse contribution aux travaux de la réunion et de l'Atelier.
77. Les participants ont remercié la FAO, le Programme DIPA et DANIDA pour la bonne organisation de la réunion et leur soutien continu au secteur de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.
78. Vu son impact très positif dans la région, les Fonctionnaires de Liaison ont réitéré leur soutien au Programme DIPA et demandé à la FAO et à tous les bailleurs de fonds intéressés par la mise en application du Code de Conduite pour une Pêche Responsable et la réduction de la pauvreté dans les communautés de pêche artisanale en Afrique de l'Ouest de bien vouloir leur fournir l'assistance technique et financière nécessaire pour consolider et renforcer les acquis obtenus par le Programme dans les pays de la région.

Point 17 de l'ordre du jour: Adoption du rapport

79. Les Fonctionnaires de Liaison ont adopté le présent rapport et demandé au Secrétariat de bien vouloir assurer sa finalisation et procéder à sa distribution.

Point 18 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

80. La douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme DIPA a été déclarée close par M. Kébé, Directeur du Bureau d'Analyse Macro-économique de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole.

SECTION 2

ANNEXES

Annexe 1: Liste des participants à la douzième réunion des Fonctionnaires de Liaison et à l'atelier - Dakar, Sénégal (28 septembre 1998 - 03 octobre 1998)

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
MAURITANIE	MEYMOUN	Mohamed	Ingénieur Economie Rurale Chef Service Pêche Continetale	Direction des Pêches Ministère des Pêches B.P. 6511 Nouakchott	(222) 25 31 57 25 93 86	(222) 25 34 67	fao.mrt@field.fao.org
SENEGAL	NDIAYE	Yoro Diaw	Coordonateur Unité de Crédit à la Pêche Artisanale	Crédit Agricole B.P. 3890 Dakar	(221) 839 36 57	(221) 821 26 06	
SENEGAL	DIOP NDIAYE	Ndeye Tické	Chargé de Projets	DOPM/MTPM 1, rue Jolis B.P. 289 Dakar	(221) 821 65 78	(221) 821 47 58	
SENEGAL	SAMBA	Alassane	Chercheur	CRODT B.P. 2241 Dakar	(221) 834 80 41	(221) 834 27 92	asamba@crodt.isra.sn
SENEGAL	MBODJ	Mahawa	Chargé de programme	FAO	FAO		

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
SENEGAL	GUEYE	Thierno	Secrétaire Général Adjoint	Collectif National des Pêcheurs du Sénégal Hann -	(221) 832 01 06		
SENEGAL	NIAMADIO	Ibrahima	Chef Bureau des Etudes et Programmation	DOPM/MTPM 1, rue Joris B.P. 289 Dakar	(221) 821 65 78		
SENEGAL	GAYE	Mamadou	Economiste des Pêches Responsable de Division Pêche Artisanale	DOPM/MTPM 1, rue Joris B.P. 289 Dakar	(221) 821 65 78	(221) 821 47 58	
SENEGAL	SAMB	Takha	Président de la Commission des finances FENAGIE/Pêche	FENAGIE/Pêche B.P. 10951 Dakar	(221) 824 08 93 (221) 836 19 52	(221) 827 41 01	fen.peche@metissacana.sn
SENEGAL	SECK	Ibrahima	Technologue des pêches	Service Régional des Pêches maritimes de Thiès B.P. 03 Joal	(221) 957 61 03	(221) 821 47 58	

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
SENEGAL	KEBE	Moustapha	Directeur du Bureau d'Analyses Macro- Economiques (BAME/ISRA)	BAME/ISRA B.P. 3120 Dakar	(221) 832 23 13	(221) 832 33 61	kebe@syfed.refer.sn
CAP VERT	BETTENCOURT	Humberto	Consultant	C.P. 456 Praia	(238) 61 18 88 62 12 78	(238) 61 23 33	hbettencourt@milton.cvtele com.cv
CAP VERT	MONTEIRO	Carlos Alberto	Chef Division Statistique INDP	INDP Mindelo São Vicente CP 132	(238) 31 33 30 31 13 07	(238) 3116 12	monteiro-carlos.hotmail
GAMBIE	TOURAY	Isatou	Consultant on Gender Issues	Managament Devt. Institute (MDI) PMB 2553 Kanifing	(220) 39 31 25 48 41 06	(220) 39 49 05	MDI@DELPHI.COM
GAMBIE	N'JIE	Momodou	Fisheries Officer (Food Technologist)	Fisheries Department 6 Marina Parade, Banjul	(220) 22 87 27 22 93 27 22 33 73	(220) 22 41 54	gamfish@delphi.com

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
GAMBIE	KUYATEH	Mamanding	Consultant	P.O. Box 2704 S-Kunda	(220) 46 04 64 22 54 35	(220) 22 81 78 22 54 35	
GUINEE BISSAU	DE BARROS	Domingos	Directeur Général	DGPA/Ministère des Pêches B.P. 102 Bissau	(245) 20 12 73 20 16 84	(245) 20 16 84 20 12 73	DBARROS@SOL.GTELEC OM.GW
GUINEE	KONATE	Pascal Fadouba	Coordonnateur Projet Pêche Artisanale KAMSAR	c/o FAO B.P. 633 Conakry	(244) 22 30 31 41 52 30	(244) 41 52 30	
GUINEE	CAMARA	Fodé Ali	Directeur du Centre de Pêche Artisanale de Kaback	Direction Pêche Artisanale Maritime Conakry	(244) 41 52 28		
SIERRA LEONE	FORDE	Alexander Vidal	Ag. Deputy Director FAO-NPC TCP/SIL/6713	Min. of Fisheries and Marine Resources Marine House Freetown	(232) 24 06 42 24 21 17	(232) 22 24 22 25 22 24 14 31	c/o FAO

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
SIERRA LEONE	DABO	Kamorba Keifalla	Co-manager (WNW - AFCOD)	Ministry of Fisheries and Marine Resources Marine House Freetown	(232)2225 0739 (232)2225 06 70	(22) 22 25 14 31	
LIBERIA	FLOWERS	Isaac	Director of National Fisheries	Bureau of National Fisheries Ministry of Agriculture Monrovia	(231) 22 63 99	c/o FAO	c/o FAO
COTE D'IVOIRE	DOUMBIA	Mamadou	Sous-directeur des Pêches	B.P. V 19 Abidjan	(225) 35 63 15	(225) 21 80 54	c/o FAO Abidjan
COTE D'IVOIRE	KONAN	Angaman	Chef de Projet Pêche Aby	B.P. 84 Adiaké Côte d'Ivoire	(225) 30 70 29 30 70 65	(225) 21 80 54	
GHANA	AKROFI	Joana	Fisheries Officer Fish Processing and Marketing	Department of Fisheries P.O. Box 630 Accra	(233) 21776072 21776071	(233) 21776005	

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL	FAX	E-MAIL
GHANA	BRAIMAH	Lawrence Issah	National Project Coordinator GHA/93/00	P.O. Box 1628 FAO Accra	(233) 56822031	233) 56822031	idafyeji@africaonline. com.gh
GHANA	ANYANE	George	Ag. Director Fisheries Department	P.O. Box 630 Accra	(233) 21772302	(233)21776005	
TOGO	SONHAYE	Adow	Directeur de l'Elevage et de la Pêche	9, avenue des Nimes B.P. 4041 Lomé	(228) 21 36 45 04 41 01	(228) 21 71 20	
BENIN	OUAKE	Joseph	Directeur des Pêches	B.P. 383 Cotonou	(229) 33 15 51 33 18 31	(229) 33 59 96	
BENIN	TOHOUEGNON	Cossi Philippe	Chargé de Formation Technologiste des produits de pêche	B.P. 383 Cotonou	(229) 33 15 51 33 18 31	(229) 33 05 19	
BENIN	HOUNDEKON	Bonaventure	Planificateur Vulgarisateur des Pêches	06 B.P. 778 Cotonou	(229) 33 31 12	(229) 33 05 19	
NIGERIA	ISEBOR	Catherine	Senior Research Scientist	NIOMR PMB 12729 Lagos	(234) 1 619 517	(234)) 1 619 517	niomr@linkserve.com.ng

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
NIGERIA	ADEBIYI	Olawandé	Deputy Director of Fisheries Head of Artisanal Fisheries Division	Federal Dept. of Fisheries PMB 12529, Bar Beach Victoria Island, Lagos	(234) 1 614 537	234) 1 616247	
CAMEROUN	NJOCK	Jean-Calvin	Directeur des Pêches	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales Yaoundé	(237) 31 60 49	(237) 22 14 05	faodpec@sdncmr.undp.org
CAMEROUN	MOUNCHIKPOU	André	Chef de service provincial des Pêches	B.P. 424 Buea	(237) 32 21 10	(237) 22 14 05	faodpec@sdncmr.undp.org
CAMEROUN	BONDJA	Monique	Chef de Centre de Recherche Appliquée	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales Yaoundé	(237) 31 60 49	(237) 22 14 05	faodpec@sdncmr.undp.org

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
GUINEE EQUATORIALE	EKO ADA	J. Bikoro	Coordinador del Gabinete Technico Asesor del Ministerio Agricultura, Pesca y Ganaderia	c/Africa, 4 Apartado Postal 517 Malabo	(240) 9 25 56 9 45 92 9 32 21	(240) 9 29 05	
GABON	ONDOH	Robert	Directeur des Pêches Artisanales	Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture B.P. 9498 Libreville	(241) 74 89 92	(241) 76 02 46	
SAO TOME & PRINCIPE	ANIBAL	Olavio	Responsable Statistique Direction des Pêches	Direction des Pêches B.P. 59 São Tomé	(239) 12 22091 22891	(239) 12 22828 22198	fo.stp@undp.org
CONGO	BITOUMBA	André	Directeur de l'Hydrobiologie, de l'Aménagement et de la Législation	B.P. 1650 Brazzaville	c/o FAO	c/o FAO	
REP. DEM. DU CONGO	KISALIMA	Katsongo	Chef de Division Chargé de suivi des opérations de pêche SENADEP	c/o FAO	c/o FAO		

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
ANGOLA	SALES	Isabel	Fishing Technologist	Fishery Ministry/IPA B.P. 83 Luanda	((244) 33 41 12	(244) 39 30 39	
UNITED KINGDOM	MAC PHERSON	Neil	Senior Fisheries and Aquatic Resources Adviser (DFID)	94 Victoria st., Londo SWIE5JL	(44) 171 917 0094	(44) 171 917 0624	n-macpherson@ DFID.gtnet.gov.uk
INFOPECHE	TALL	Amadou	Directeur	01 B.P. 1747 Abidjan 01	(225) 21 31 98 21 57 75	(221) 21 80 54	tall@africaonline.co.ci
FAO - ROME	JOHNSON	Jan Peter	Fisheries Industry Officer	FIIT - FAO Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome	(390) 6 570 54734	(390) 6 570 55188	jan.johnson@fao.org
DIPA	HOREMANS	Benoît	Chef d'Equipe Planificateur des Pêches	c/o FAO 01- B.P. 1369 Cotonou RP	(229) 33 09 25	(229) 33 05 19	dipafao@bow.intnet.bj
DIPA	GALLENE	Jean	Technologiste des Pêches	c/o FAO 01- B.P. 1369 Cotonou RP	(229) 33 09 25	(229) 33 05 19	dipafao@bow.intnet.bj

PAYS/ COUNTRY	NOM/ SURNAME	PRENOMS/ NAME	TITRE/ TITLE	ADRESSE/ ADDRESS	TEL.	FAX	E-MAIL
DIPA	JALLOW	Alhaji	Socio-Economiste	c/o FAO 01- B.P. 1369 Cotonou RP	(229) 33 09 25	(229) 33 05 19	dipafao@bow.intnet.bj
DIPA	LASSISSI	Akambi	Spécialiste en Communication	c/o FAO 01- B.P. 1369 Cotonou RP	(229) 33 09 25	(229) 33 05 19	dipafao@bow.intnet.bj
DIPA	VERSTRALEN	Karin	Expert Associé Socio-Economiste	c/o FAO 01- B.P. 1369 Cotonou RP	(229) 33 09 25	(229) 33 05 19	dipafao@bow.intnet.bj
DIPA	DIEI	Yvette	Expert Associé Technologiste du poisson	c/o FAO 01- B.P. 1369 Cotonou RP	(229) 33 09 25	(229) 33 05 19	dipafao@bow.intnet.bj

Ordre du jour de la réunion

Dimanche 27 septembre

Arrivée des participants

Lundi 28 septembre

09.00

Enregistrement des participants

10.00

Ouverture de la session

Discours du Représentant de la FAO au Sénégal

Ouverture par le Ministre de l'Economie et des Transports Maritimes

Election du Président et de deux Rapporteurs

Actions entreprises suite aux recommandations de la onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison

Revue du Rapport d'avancement du DIPA, de décembre 1997 à septembre 1998

Position des donateurs vis-à-vis de la proposition de projet "Programme Ouest-africain pour une Pêche Artisanale Responsable"

13.00

Déjeuner

14.30-18.00

Activités des Groupes de Travail multidisciplinaires en planification des pêches artisanales en Gambie, au Ghana, au Bénin et à São Tomé et Príncipe

Expériences récentes en matière d'organisation socio-professionnelle au Gabon, en Angola, en Gambie, au Cameroun et au Sénégal

Mardi 29 septembre

08.30

Revue des systèmes institutionnels décentralisés d'épargne et de crédit au Sénégal et au Ghana

Activités-pilotes de formation en évaluation des problèmes liés à l'environnement au Bénin, au Ghana et en Gambie

- 13.00** Déjeuner
- 14.30-18.00** Formation en Assurance Qualité et utilisation des matériaux locaux dans la construction des conteneurs isothermes
- Compte-rendu des activités de projets associés au Programme: AFCOD, Yeji, Kamsar et Lagune Aby
- Divers

Mercredi 30 septembre

- 08.30** **Atelier sur “15 années de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l’Ouest: leçons retenues et perspectives”**
- 13.00** Déjeuner
- 14.30-18.00** (suite)

Jeudi 1 octobre

- 08.30** **Atelier sur “15 années de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l’Ouest: leçons retenues et perspectives” (suite)**
- 13.00** Déjeuner
- 14.30-18.00** Synthèse

Vendredi 2 octobre

- 09.00** Visite de terrain à Kayar

Samedi 3 octobre

- 10.00** Adoption du rapport
- Départ des participants

SECTION 3

DOCUMENTS DE TRAVAIL

SOUMIS AUX PARTICIPANTS

LISTE DES DOCUMENTS

1. Rapport de la onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison
2. Actions entreprises suite aux recommandations de la onzième réunion
3. Rapport d'avancement du DIPA, de décembre 1997 à septembre 1998
4. Troisième phase du Programme DIPA: Analyse des résultats et contraintes

Rapport de la Onzième Réunion des Fonctionnaires de Liaison du DIPA

Point 1 de l'Agenda : Ouverture de la session

1. La onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales (DIPA) en Afrique de l'Ouest, ainsi que l'Atelier sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, se sont tenus du 17 au 21 novembre 1997 à l'hôtel Sawa à Douala, à l'invitation du Gouvernement du Cameroun.
2. Au nom du Directeur Général de la FAO, Mr. J. Diouf, et de l'Assistant Directeur Général pour le Département des Pêches, Mr. M. Hayashi, le Représentant de la FAO au Cameroun, Mr. N. Dazogbo, a rappelé le rôle essentiel du poisson pour la sécurité alimentaire des populations d'Afrique de l'Ouest. Il a insisté sur la nécessaire mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable adopté par la Conférence Générale de la FAO en 1995 et salué la proposition de Projet préparée par le Programme DIPA et destinée à assister les pays de la région à le mettre en oeuvre qui sera discutée lors de la réunion. Il a exprimé le souhait que des bailleurs de fonds, convaincus par l'approche participative adoptée par le Programme, adhèrent à cette proposition et assurent ainsi la continuité de l'assistance à la pêche artisanale Ouest Africaine une fois le Programme DIPA arrivé à terme en décembre 1998. Il a enfin assuré les pays de la région de l'appui de la FAO pour le développement durable des communautés de pêche artisanale des pays de la région.
3. La onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison a été déclarée ouverte par le Ministre de l'Élevage, de la Pêche et des Industries Animales, Dr. Hamadjoda Adjoudji. Le Ministre a souligné l'importance de la pêche artisanale en terme de sécurité alimentaire, d'emploi et de contribution à la croissance économique. Il a exprimé son appréciation de l'approche intégrée et participative du Programme DIPA, ainsi que le recours systématique aux compétences locales. Il a sollicité le soutien des donateurs internationaux afin que les activités du Programme puissent se poursuivre au-delà de sa troisième phase.
4. Le Ministre a également souligné la pertinence du thème choisi pour l'atelier, "Aspects Socio-Economiques de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest". Il a remercié la FAO pour son assistance continue aux pays de la région et DANIDA pour son assistance financière au Programme DIPA.
5. Les délégués de 19 pays sur les 20 associés au Programme DIPA ont participé à la onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison. Le délégué du Congo n'a pas pu assister pour des raisons logistiques. La liste des participants est donnée en annexe 1. La participation a été élargie pour inclure les invités à l'atelier sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.

6. Onze membres des groupes de Travail du Programme DIPA sur le rôle des femmes, les besoins et la disponibilité en capital et les études des coûts et revenus et pêche artisanale, ainsi que quatre pêcheurs, dont une femme, ont participé à la réunion

Point 2 de l'Agenda : Adoption de l'Agenda

7. Dr. J.-C. Njock, Directeur des Pêches du Cameroun, a été élu à l'unanimité Président de la réunion avec Mr. K. Katsongo de la République démocratique du Congo et Mr. O. Adebisi du Nigeria comme rapporteurs.
8. L'Atelier a été animé par Mr. Turay, Economiste à l'Université de Sierra Leone à Freetown, et Mr. A. Jallow, Socio-Economiste du DIPA.
9. L'agenda (annexe 2) a été adopté. L'annexe 3 fournit la liste des documents présentés lors de la réunion. Les documents sont reproduits à l'annexe 4.
10. Le Secrétariat de la réunion a été assuré par le personnel du Programme DIPA.

Point 3 de l'Agenda : Actions entreprises suite aux recommandations de la 10ème Réunion des Fonctionnaires de Liaison

11. Les actions entreprises par le Programme DIPA suite aux recommandations des Fonctionnaires de Liaison lors de leur 10ème Réunion ont été présentées aux participants pour commentaire. Les Fonctionnaires de Liaison ont exprimé leur totale satisfaction concernant les actions de suivi.

Point 4 de l'Agenda : Rapport d'avancement - décembre 1996 - novembre 1997

12. Le rapport d'avancement a été présenté par Mr. B. Horemans, Chef d'Equipe du Programme DIPA qui a remercié les nombreux partenaires ayant collaboré avec le Programme et facilité l'exécution du programme de travail pour l'année en cours. Il a également souligné les raisons pour n'avoir pas exécuté comme prévu quelques activités planifiées pour 1997.
13. La satisfaction exprimée par l'ensemble des participants quant à l'assistance du DIPA en 1997 est unanime. Quelques Fonctionnaires de Liaison ont expliqué combien les activités menées à bien sont utiles pour leurs pays, et souligné les besoins complémentaires pour renforcer les acquis. Ils ont aussi remercié le Programme pour avoir assisté leur pays en répondant favorablement à certaines requêtes additionnelles en cours d'année.
14. Le Directeur des Pêches et Fonctionnaire de liaison du Bénin a mentionné comme exemple positif de l'assistance du DIPA, la revue sectorielle des pêches artisanales dans son pays. Cette revue ayant impressionné ses collègues du même Ministère, le Département de l'Elevage a exprimé le souhait de voir un travail semblable entrepris pour son secteur.

15. Le Libéria a exprimé son regret pour n'avoir pas pu bénéficier de l'assistance du DIPA en 1997, et a fait une requête pour inclure son pays dans le plan de travail pour 1998. Le développement présent de la politique et des activités en faveur de la pêche artisanale est considéré comme un effort d'après-guerre pour la renaissance du développement des pêches, dans lequel il souhaiterait la participation du DIPA. Une requête spécifique pour la formation des cadres de l'administration des pêches a été exprimée.
16. Le Ghana apprécie la collaboration du DIPA avec le projet de Yeji et souhaiterait renforcer l'assistance du Programme lors de futures activités.

**Point 5 de l'Agenda : Equipes Nationales d'Appui et de Conseil pour les Pêches
 Artisanales au Cameroun et au Sénégal**

17. Le Sénégal et le Cameroun ont relevé que l'information disponible sur les pêches artisanales dans leurs pays respectifs, n'est pas utilisée de manière appropriée. Ceci a conduit à l'organisation d'une réunion de l'équipe nationale d'appui et de conseils financée et assistée techniquement par le DIPA pour partager l'information avec les planificateurs et autres décideurs du secteur des pêches. Lors des deux réunions, les participants ont identifié les problèmes du sous-secteur, défini des objectifs concrets et sélectionné des solutions possibles pouvant être menées à bien grâce à des activités qui ont été identifiées.
18. Ces réunions ont aidé la Direction des Pêches du Cameroun et la Direction de l'Océanographie et des Pêches du Sénégal à définir leur rôle respectif comme facilitateurs de développement et non plus de développeurs ainsi que prévu initialement dans leurs politiques.
19. Le Chef d'Equipe du DIPA, en clarifiant certains aspects des objectifs de ces réunions, a rappelé aux participants que certaines conditions sont requises pour organiser une réunion de cette équipe dans un pays associé. Ce sont: la volonté politique du gouvernement en faveur d'une planification participative, la disponibilité d'une information appropriée sur la pêche artisanale, la disponibilité de ressources humaines, la volonté des autorités d'assurer le suivi des recommandations.
20. Les participants ont souligné le caractère approprié de ces rencontres pour leurs propres conditions de travail dans le développement des pêches artisanales. En conséquence, ils ont fermement recommandé que cette activité soit poursuivie par le Programme.

**Point 6 de l'Agenda : Examen du Plan de Travail proposé pour la période janvier -
 décembre 1998**

21. Le Plan de Travail pour 1998 a été préparé et approuvé selon la méthodologie adoptée lors de la 7ème Réunion des Fonctionnaires de Liaison. Il repose sur deux grands axes : la consolidation des acquis et la préparation de certaines méthodologies destinées à être utilisées dans le cadre de la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable.

22. Le Programme de Travail proposé a été discuté. Sur la base des commentaires, requêtes et amendements des Fonctionnaires de Liaison, la philosophie, la structure et les priorités ont été approuvées après inclusion de quelques modifications.

Point 7 de l'Agenda : Présentation du Code de Conduite pour une Pêche Responsable

23. Mr. J. Prado du Service de Technologie de la Pêche (FIIT), Département des Pêches de la FAO a rappelé l'historique du développement du concept de Pêche Responsable et du Code de Conduite. Il a présenté brièvement le contenu du Code et, en particulier, les éléments concernant plus directement les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Ensuite, Mr. J. Johnson (FIIT) a présenté le programme de formation/vulgarisation TRAINFISH en cours d'élaboration au Département des Pêches de la FAO et qui vise à assister les pays membres dans la diffusion et la mise en application du Code de Conduite.
24. Mr. O. Adebisi a indiqué que le Nigéria reconnaît l'importance du concept de Pêche Responsable. Pour assurer son succès, des mesures d'aménagement et une législation ont reçu une grande priorité et ont été mises en place au Nigéria. Il a également souligné les difficultés à travailler avec les communautés de pêche dispersées et souvent difficilement accessibles.
25. Suite à la remarque du délégué de Mauritanie qui a souligné l'interaction entre les flottes artisanales et industrielles, celles-ci étant souvent étrangères, Mr J. Prado a présenté brièvement les recommandations du Code à l'égard des opérateurs de bateaux et les responsabilités des Etats du pavillon en ce qui concerne la pêche responsable.
26. Les Fonctionnaires de Liaison ont rappelé que lors des discussions préliminaires pour l'élaboration du Code de Conduite, les pays en voie de développement avaient soulevé la question des moyens financiers nécessaires à sa mise en application. Les fortes pressions internationales pour la protection de l'environnement et le développement durable du secteur laissent espérer que des financements extérieurs seront disponibles.
27. Le Fonctionnaire de Liaison de São Tomé et Príncipe a attiré l'attention des participants sur les responsabilités des commerçants de poisson lorsqu'il y a, par exemple, commercialisation de poissons immatures. L'importance des pratiques responsables en matière de commerce du poisson a été relevée.
28. Concernant la diffusion des concepts de Pêche Responsable et du Code de Conduite dans les milieux professionnels, les Fonctionnaires de Liaison ont recommandé de commencer par identifier les mauvaises pratiques de pêche. Ils ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une approche participative pour la mise en oeuvre du Code. Ils ont estimé, à cet égard, que la stratégie et l'expérience du Programme DIPA qui prône les échanges de la base au sommet et du sommet à la base devraient être pleinement utilisées.

Point 8 de l'Agenda : Proposition de Projet "Programme Ouest-Africain pour une Pêche Artisanale Maritime Responsable"

29. La troisième phase du Programme DIPA venant à échéance en décembre 1998, la mission d'évaluation qui s'est déroulée en décembre 1996 a recommandé que soit préparée dès 1997 une proposition de projet visant à assurer la continuité de l'appui régional à la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. L'ébauche d'un tel document de projet a été présentée par le Secrétariat. La philosophie du projet, ses objectifs, les résultats attendus et les activités envisagées ont été décrits.
30. Les Fonctionnaires de Liaison ont exprimé leur satisfaction quant à l'approche participative adoptée pour la préparation de ce document de projet et estimé qu'il reflète bien les préoccupations des pays de la région en ce qui concerne la stratégie à suivre pour mettre en oeuvre le Code de Conduite pour une Pêche Responsable dans le secteur artisanal. Ils ont recommandé que le document final mette clairement en valeur les acquis du Programme DIPA et indique leur importance pour la réussite de ce nouveau projet moyens financiers.
31. Les participants ont noté que le secteur de la pêche est un tout et qu'il est nécessaire que les recommandations du Code soient aussi appliquées au sous-secteur industriel afin que les bénéfices escomptés de sa mise en oeuvre dans le sous-secteur artisanal soient atteints. Ils ont souhaité, à cet égard, que la proposition de projet régional pour l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest soumise à l'Union Européenne par la Conférence Ministérielle reçoive un avis favorable.
32. Les participants ont insisté pour que le document final mette en valeur la collaboration attendue du projet avec d'autres programmes d'assistance à la pêche dans la région afin d'éclairer les effets de synergie.
33. La pêche continentale jouant un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire de plusieurs pays de la région, ceux-ci ont demandé que le document de projet ne limite pas les interventions attendues pour la mise en oeuvre du Code au seul sous-secteur de la pêche maritime, mais le généralise à l'ensemble du secteur des pêches artisanales.
34. Les Fonctionnaires de Liaison ont relevé l'importance de la communication en matière de vulgarisation. Ils ont donc recommandé que le document de projet incorpore spécifiquement des activités d'appui aux pays associés afin qu'ils puissent développer des outils de communication appropriés à la diffusion du Code de Conduite auprès des communautés de pêche.
35. Les Fonctionnaires de Liaison ont confié au Programme DIPA la responsabilité de finaliser le document de projet et demandé à la FAO de rechercher activement les financements nécessaires à sa mise en oeuvre.

Point 9 de l'Agenda : Expériences personnelles des participants

36. Mme. M. Onabanjo du Nigéria a présenté son expérience en matière de crédit, de développement communautaire, de vulgarisation et de technologie des pêches au sein du projet de développement des pêches artisanales PNUD/FIDA. La composante crédit de ce projet consiste en des prêts aux hommes et femmes des communautés de pêche. Les taux de remboursement sont encourageants. Le développement de l'infrastructure communautaire villageoise concerne les écoles, cliniques, approvisionnement en eau, hygiène et toilettes publiques, etc. La composante de vulgarisation et de technologie a promu le four Chorkor pour le fumage du poisson et a introduit le moteur hors-bord du type "long-tail".
37. Mme. N. M. Moctar a présenté les activités de la jeune ONG, "Mauritanie 2000". Ces activités incluent la préparation d'un inventaire des associations de pêcheurs et coopératives de femmes dans les pêches artisanales. Une étude a été entreprise sur les priorités des hommes et des femmes dans le développement des pêches artisanales, dans l'éducation et la formation des femmes. Jusqu'à ce jour, les activités ont été financées par la Représentation de la FAO en Mauritanie, l'UNICEF et NOVIB (une ONG Hollandaise). Le Programme DIPA fournit une assistance pour la formation des femmes dans le traitement du poisson.
38. Mr. L. Braimah, coordonnateur du Projet de pêche artisanale de Yeji au Ghana, a informé les participants des activités en cours. Il s'agit d'activités alternatives génératrices de revenus, et d'activités de développement des pêches. En effet, étant donné la surpêche et la baisse des revenus, la plupart des opérateurs de la pêche ressentent l'urgence d'activités complémentaires génératrices de revenus hors du secteur de la pêche. Dans ce contexte, le projet a démarré des activités telles que l'élevage d'exargots, culture de champignons, sériculture, la teinture, production de cosmétiques et de savon. Le projet a aussi collaboré avec l'autorité responsable de la Rivière Volta dans un programme de reboisement et avec la Direction des Pêches dans l'évaluation des stocks du lac Volta.
39. Mr. K. Angaman, coordonnateur du projet de développement des pêches de la lagune Aby en Côte d'Ivoire, a décrit les résultats relatifs à la gestion des ressources. Les pêcheurs de la lagune ont décidé de réduire volontairement la longueur de leurs sennes de plage afin de se conformer à la décision de changer le $\frac{1}{3}$ de leur filet de la maille 14 mm de côté en maille 20 mm de côté. Ainsi 32 dans 35 filets en usage ont changé plus du $\frac{1}{3}$ de la longueur de leur filet.
40. Mr. F. A. Camara de Guinée a fait le point sur les projets de développement des pêches à Kamsar et à Kaback. Le Centre Communautaire de Pêche de Kamsar a été inauguré en octobre 1997. Le gouvernement espère obtenir un financement extérieur pour consolider les acquis des premiers projets à Kaback.

41. Mr. A. Amoussougbo, un pêcheur béninois opérant au Cameroun, qui a participé à l'étude du Programme DIPA sur les coûts et revenus, a souligné l'importance de la restitution des résultats des études aux pêcheurs. Il a également souligné qu'une meilleure attention doit être accordée à l'épargne et à la gestion des petites entreprises des pêcheurs artisans.
42. Mme. T. Ngiamba, femme pêcheur de crevettes à Kribi au Cameroun a souligné le besoin d'améliorer la technologie traditionnelle de la pêche à la crevette en rivière.
43. Selon Mr. L. A. Ndoubé, pêcheur à Kribi, les principaux problèmes rencontrés sont le financement de l'équipement, la gestion des fonds, la difficultés de glace, et le manque d'installation de stockage.

Point 10 de l'Agenda : Atelier sur les Aspects Socio-économiques de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest

44. Depuis 1994, le Programme DIPA a mis en oeuvre des Groupes de Travail sur les besoins et la disponibilité en capital, les études sur les coûts et revenus, et le rôle des femmes dans la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Les membres de ces Groupes de Travail ont conduit des études sur les besoins et la disponibilité de capitaux, les politiques fiscales, l'utilisation des revenus des armateurs, l'épargne et le crédit au Ghana et au Sénégal; les coûts et revenus des unités de pêche dans neuf pays; et les coûts et revenus de la transformation et la commercialisation du poisson au Nigéria, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Les rapports de ces études et le document technique du Programme DIPA sur les implications des subventions à la pêche artisanale ont constitué les documents de travail de l'atelier.
45. Après une brève présentation par le Secrétariat des études sur les besoins et disponibilité en capital dans les pêches artisanales comme fondement des études précitées, le modérateur de l'atelier, Mr. A. Jallow, socio-économiste du DIPA, a expliqué la méthodologie développée par le Programme et utilisée pour l'étude sur les coûts et revenus.
46. Les études sur les coûts et revenus en Guinée, au Ghana et au Sénégal ont été présentées par les coordonnateurs nationaux de ces études. Ils ont tous révélé, d'après leurs résultats, que la pêche artisanale est profitable et qu'il y a la possibilité pour les pêcheurs d'épargner. Ils ont également démontré l'importance des coûts du carburant et de la diminution des ressources halieutiques sur les profits à tirer des opérations de pêche artisanale.
47. Les résultats des études sur l'utilisation des revenus des propriétaires au Ghana et au Sénégal ont démontré que, généralement, les pêcheurs artisans réalisent des profits et doivent pouvoir couvrir leurs coûts fixes et variables. Il a été également démontré que les problèmes des armateurs sont un manque de connaissance dans la gestion de leur entreprise de pêche, notamment pour économiser en prévision de la basse saison et du remplacement de l'équipement ainsi qu'une confusion entre les revenus personnels et ceux du capital.
48. Les études sur les coûts et revenus des transformatrices et des commerçantes de poisson au Nigéria, en Côte d'Ivoire et en Guinée ont montré que la rentabilité de la transformation et de la commercialisation du poisson est élevée et dépend des espèces de poisson utilisées, du degré de transformation, de l'approvisionnement en poisson, de l'accès aux marchés et de la technologie utilisée. En dehors du fait qu'elles dépensent leurs revenus pour l'entretien de la

maison et les obligations sociales telles que la nourriture, l'éducation, l'habillement et les cérémonies, les femmes réinvestissent une part significative de leurs bénéfices dans la pêche et les activités connexes. L'épargne et les contributions à diverses associations informelles aident les femmes à contrôler leurs revenus et leurs dépenses.

49. Le Programme DIPA a identifié des subventions dans les politiques de développement de la pêche artisanale de quelques pays de la région. Celles-ci prennent principalement la forme d'exemption de taxes sur le carburant, les filets de pêche et les moteurs hors-bord. L'étude sur la politique fiscale conduite au Sénégal montre que les subventions du carburant et du matériel de pêche ont été introduites pour motoriser les unités de pêche et améliorer les conditions de travail des pêcheurs. Cependant, le niveau d'exploitation actuel des ressources rend les subventions inadéquates. Mais le fait de les enlever affecterait les revenus et causerait des problèmes sociaux. Au Ghana, la subvention du carburant a été introduite en 1992 et retirée en 1994. Durant cette période, on a assisté à une forte hausse de la consommation de carburant qui n'est pas comparable de la consommation de carburant qui n'a pas entraîné une hausse des débarquements. En conséquence, on présume que cet avantage a été mal utilisé.
50. Les études réalisées au Sénégal et au Ghana sur le crédit et l'épargne décrivent les systèmes institutionnels de crédit dans ces deux pays. Elles confirment la nécessité d'un crédit institutionnel pour la pêche artisanale vu l'importance des coûts d'investissement qui ne peuvent pas être entièrement satisfaits par le crédit informel. Néanmoins, des considérations de crédit adopté doivent être pris en compte dans le crédit à la pêche artisanale, à cause des caractéristiques de ce sous-secteur, telles que le risque propre à la pêche les variations saisonnières de la production et la migration des pêcheurs. Ces mesures particulières doivent notamment concerner le niveau de l'apport personnel, le différé et la durée de remboursement.
51. Les présentateurs des études socio-économiques ont été vivement remerciés pour la qualité de leurs documents et de leurs exposés illustrés par des supports visuels.
52. Les participants ont apprécié les méthodologies utilisées lors de la réalisation des études présentées lors de l'atelier. Ils ont, en particulier, apprécié que les membres des communautés de pêche aient été étroitement associés à la collecte et à l'analyse de l'information. Ils ont cependant estimé que les enquêtes sur l'utilisation des revenus des transformatrices et mareyeuses auraient tiré profit d'une couverture sur 12 mois afin de prendre en compte les variations saisonnières.
53. Les représentants des pêcheurs ont confirmé les résultats des enquêtes de coûts et revenus. Ils ont insisté sur la nécessité de l'épargne en raison du caractère saisonnier de leur activité. Ils ont exprimé le souhait d'être formés en simple comptabilité et à la gestion de petites entreprises afin de tirer profit de l'exploitation de leur unité de pêche et de faire face à leur éventuelle obligation vis-à-vis des banques.
54. Le représentant de l'Angola a indiqué qu'un programme d'enquêtes sur les coûts et revenus en pêche artisanale va bientôt démarrer dans son pays. Il a demandé, dans ce cadre, de pouvoir bénéficier de l'expérience des pays de la région qui ont introduit avec succès les carnets de notes pour l'enregistrement par les armateurs eux-mêmes de leurs dépenses et revenus.

55. Ayant constaté que dans une situation de libre accès à la ressource, ce qui est le cas dans tous les pays de la région, les subventions des intrants conduisent à terme à la surexploitation des ressources halieutiques, les participants ont recommandé que les pêcheurs soient clairement informés des objectifs et de la durée limitée de ces subventions lorsqu'elles se révèlent un instrument approprié de développement.
56. Les participants ont noté que des instruments plus appropriés que les subventions sont disponibles et pourraient être utilisés pour le développement et l'aménagement des pêches artisanales. Il s'agit, notamment, des améliorations technologiques (moteur hors-bord diesel, dispositif de concentration du poisson (DCP), carburant amélioré, etc.), l'utilisation plus rationnelle des outils de production, la construction des infrastructures nécessaires, une meilleure gestion des unités de pêche et des ressources halieutiques.
57. Les pêcheurs présents ont confirmé leur méfiance à l'égard des institutions bancaires en raison, notamment, de la perte de leur épargne lors de la faillite de certaines d'entre elles. Ils ont, par ailleurs, exprimé leur volonté d'épargner et décrit les systèmes informels qu'ils utilisent comme les tontines, les coopératives d'épargne et de crédit, et les caisses de proximité.
58. La nécessité d'organismes intermédiaires entre les institutions bancaires et les opérateurs individuels a été soulignée. Les avantages de ces mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédit sont nombreux : une relation de confiance avec les membres des communautés de pêche, une bonne connaissance des opérateurs, une capacité à collecter l'épargne à un faible coût. Elles pourraient donc avantageusement être l'interlocuteur privilégié des institutions nationales de crédit pour le financement de la pêche artisanale. Dans ce cadre, les participants ont recommandé que le Programme DIPA étudie attentivement le cas de la Mutuelle d'épargne et Crédit de Hann au Sénégal et, en particulier, ses rapports avec les opérateurs économiques et avec la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal).
59. Les participants ont conclu des différentes études qu'en général, le secteur de la pêche artisanale est rentable si les unités sont bien gérées. Ils ont souhaité que se produise un changement d'attitude de la part des pêcheurs qui doivent se considérer comme des opérateurs économiques responsables, notamment en matière de remboursement des crédits, ainsi que de la part des administrations des pêches qui devraient les considérer comme de véritables partenaires à qui devrait être assuré l'accès équitable aux moyens de production et aux marchés financiers.
60. Les participants ont été informés de l'existence de certaines publications de la FAO concernant le crédit à la pêche artisanale. Les requêtes concernant ces documents pourront être adressées au Programme DIPA qui transmettra. Le Secrétariat a par ailleurs, informé les participants que le Programme a préparé, dans le cadre du Groupe de Travail sur les besoins et la disponibilité en capital, une bibliographie annotée de documents relatifs au financement de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cette bibliographie sera bientôt publiée dans la série des Rapports Techniques du DIPA.

Point 11 de l'Agenda : Divers

61. Les participants ont suivi avec intérêt et commenté les présentations faites par les membres des communautés de pêche qui ont participé à la réunion.

62. Le Secrétariat a remercié les Fonctionnaires de Liaison pour leur rapport annuel sur le secteur de la pêche artisanale dans leurs pays respectifs. Les rapports seront reproduits et envoyés à tous les Fonctionnaires de Liaison dans leur forme originale.
63. Le Gouvernement du Cameroun a été vivement remercié pour son hospitalité. Les participants ont, en particulier, exprimé leur appréciation de la visite de terrain qui leur a permis d'approcher les conditions de vie et de travail dans la communauté de pêche de Limbé.
64. Les participants ont manifesté leur satisfaction que le Programme DIPA ait pu réunir les ressources financières nécessaires à l'interprétation simultanée des débats. Ils ont jugé que ceci a permis d'avoir des discussions plus intenses et ont souhaité que dans la mesure du possible, cet arrangement puisse se répéter à l'avenir.
65. Les Fonctionnaires de Liaison ont marqué leur appréciation quant à la contribution des différentes personnes ressources, la participation active des responsables des projets associés au Programme DIPA, et le travail des auteurs des documents présentés lors de la réunion.
66. Les participants ont remercié la FAO, le DIPA et DANIDA pour la bonne organisation de la réunion et le soutien continu à la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.
67. Les Fonctionnaires de Liaison ont marqué leur accord pour que leur prochaine réunion se tienne dans un des pays de la zone nord du Programme. Le Secrétariat a été chargé de régler les détails de son organisation.

Point 12 de l'Agenda : Adoption du rapport

68. Les Fonctionnaires de Liaison ont adopté le présent rapport et demandé au Secrétariat de bien vouloir assurer sa finalisation et procéder à sa distribution.

Point 13 de l'Agenda : Clôture de la Réunion

69. La onzième réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme DIPA a été déclarée close par Monsieur Mr. M. Bayemi, Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales en présence de Mr. N. Dazogbo, Représentant de la FAO au Cameroun.

ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS DE LA 11^{ème} REUNION DES FONCTIONNAIRES DE LIAISON

20. Les participants ont souligné le caractère approprié des rencontres des Equipes Nationales d'Appui Consultatif pour leurs propres conditions de travail dans le développement des pêches artisanales. En conséquence, ils ont fermement recommandé que cette activité soit poursuivie par le Programme.

De telles réunions ont été organisées en 1998 au Ghana, en Gambie, au Bénin, et à São Tomé et Príncipe.

28. Concernant la diffusion des concepts de Pêche Responsable et du Code de Conduite dans les milieux professionnels, les Fonctionnaires de Liaison ont recommandé de commencer par identifier les mauvaises pratiques de pêche. [...]

Une étude des mauvaises pratiques de pêche dans la zone côtière du Nigéria a été réalisée par un cadre-assistant du DIPA (IDAF/WP/125). La méthodologie a été appliquée dans des études similaires effectuées dans d'autres pays de la région par le Département des Pêches de la FAO et supervisées par le DIPA. Cette question a été aussi discutée lors de l'Atelier régional pour l'adaptation du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (Cotonou, 1-5 juin 1988).

30. Les Fonctionnaires de Liaison ont exprimé leur satisfaction quant à l'approche participative adoptée pour la préparation de ce document de projet [...]. Ils ont recommandé que le document final mette clairement en valeur les acquis du Programme DIPA et indique leur importance pour la réussite de ce nouveau projet moyens financiers.

Le document de projet a été finalisé en incluant les suggestions et recommandations exprimées lors de la 11^{ème} réunion des Fonctionnaires de Liaison et soumis par la FAO aux bailleurs de fonds potentiels.

34. Les Fonctionnaires de Liaison ont relevé l'importance de la communication en matière de vulgarisation. Ils ont donc recommandé que le document de projet incorpore spécifiquement des activités d'appui aux pays associés afin qu'ils puissent développer des outils de communication appropriés à la diffusion du Code de Conduite auprès des communautés de pêche.

Des moyens financiers pour entreprendre de telles activités sont prévus dans la proposition de nouveau projet.

58. La nécessité d'organismes intermédiaires entre les institutions bancaires et les opérateurs individuels a été soulignée. [...] Dans ce cadre, les participants ont recommandé que le Programme DIPA étudie attentivement le cas de la Mutuelle d'Epargne et Crédit de Hann (MECH) au Sénégal et, en particulier, ses rapports avec les opérateurs économiques et avec la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal).

La MECH a été soigneusement étudiée (DIPA/WP/123), ainsi que les associations professionnelles et les systèmes avancés de tontine dans la pêche artisanale ghanéenne (IDAF/WP/132).

Rapport d'Avancement du DIPA: novembre 1997 - septembre 1998

INTRODUCTION

Dans l'exécution du Programme de travail approuvé lors de la 11^{ème} Réunion des Fonctionnaires de Liaison, la philosophie et l'approche du DIPA ont été guidées par un certain nombre de principes au nombre desquels:

- * il ne peut y avoir de durabilité sans des stratégies qui entretiennent et développent les ressources naturelles et humaines;
- * un dialogue ouvert et le partenariat dans l'identification des problèmes constituent les éléments essentiels pour assurer l'implication des populations locales;
- * les connaissances et expériences des populations locales sont d'importants facteurs à prendre en compte pour susciter leur engagement et assurer que les technologies et politiques promues sont en conformité avec les besoins locaux;
- * une "approche basée sur l'apprentissage" permettra de réorienter, entre autres, les rôles traditionnels des administrations des pêches et mettra l'accent sur l'importance de la participation des intervenants en tant qu'élément essentiel pour un développement réussi et pour l'exploitation rationnelle des ressources;
- * le développement et l'aménagement durables des pêcheries ne signifient pas qu'un processus de croissance économique donné, ni qu'un projet ou initiative devrait continuer indéfiniment. La technologie, les goûts et les modes de vie changent. Les pêcheries artisanales constituent un sous-secteur très dynamique. Ainsi le développement durable peut être considéré comme un développement et un aménagement qui évitent les procédés irréversibles d'épuisement, mais protègent les environnements locaux, nationaux et régionaux pour les générations futures, et améliorent effectivement la qualité de vie;
- * le processus politique de développement du sommet à la base, le processus d'organisation communautaire de la base au sommet, les pressions, ainsi que les initiatives ont un rôle primordial à jouer. L'approche orientée du sommet vers la base vise à créer les conditions requises pour que les pêcheurs prennent en main les choses qui revêtent une importance pour eux et participent aux débats sur les sujets les plus importants. La construction de la base au sommet est importante et essentielle, car les actions doivent être conformes aux idées et initiatives des bénéficiaires. Les initiatives et idées se manifesteront aussi là où ceux-ci sont impliqués.

Dans ce contexte, le Programme a continué de suivre l'approche définie dans le document de projet: "le Programme assistera seulement les pays ayant une politique explicite d'appui au secteur des pêches artisanales. Dans ces pays, le choix des activités se fera selon les critères suivants:

- * la priorité et l'appui apportés par le gouvernement;
- * la capacité de satisfaire les besoins présents et futurs des partenaires du DIPA;
- * la pertinence et la répliquabilité régionales ou sous-régionales;
- * l'impact à long terme et les effets multiplicateurs attendus;
- * la participation effective des partenaires du DIPA;
- * l'apparente faisabilité du point de vue technique, économique et social;
- * un délai raisonnable pour parvenir à des résultats tangibles."

REALISATIONS IMPORTANTES

- * organisation en Gambie d'un atelier de formation sur les approches participatives d'évaluation de l'impact des déchets et accidents sur l'environnement;
- * assistance à l'Administration des Pêches de la Mauritanie pour l'identification des technologies durables afin de réduire les pertes après-capture ainsi que pour la formation des femmes;
- * préparation d'une proposition de projet: "Programme Ouest Africain pour une Pêche Artisanale Responsable";
- * organisation de la 11^e Réunion des Fonctionnaires de Liaison à Douala, Cameroun ainsi que de l'Atelier Régional sur "les Aspects Socio-économiques de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest";
- * organisation d'une réunion nationale de l'Equipe pluridisciplinaire d'appui pour la planification de la pêche artisanale en Gambie;
- * organisation d'un atelier de formation préliminaire sur la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) en Gambie et au Libéria, et de 4 ateliers à l'attention des formateurs au Cameroun, au Gabon, en République Démocratique du Congo, et en Angola;
- * organisation d'un cours de formation régional sur la version Windows de ARTFISH, le logiciel développé par la FAO pour les statistiques de pêche;
- * revue des programmes relatifs aux statistiques de pêche en cours à São Tomé et Príncipe et en Côte d'Ivoire (Lagune Aby);
- * formation des membres du centre communautaire de Pêche de Owendo au Gabon en matière de gestion d'un CCP;
- * organisation d'un atelier régional pour l'adaptation du Code de Conduite pour une Pêche Responsable dans la région de l'Afrique de l'Ouest;
- * co-organisation avec le projet inter-régional FAO/DANIDA/INT/609/DEN "Ateliers Régionaux sur la Technologie du Poisson et le Contrôle de la Qualité" d'un atelier national de formation sur l'Assurance de la Qualité du poisson au Sénégal, et d'un atelier régional pour les pays anglophones en Namibie;
- * réalisation d'une étude pour la diversification et le développement des exportations de poisson en Guinée;
- * assistance technique en matière de santé, d'hygiène et de salubrité publique à deux groupes de femmes au Cameroun;
- * formation des formateurs au Ghana, en Guinée et au Bénin en matière d'évaluation de l'impact des déchets et accidents sur l'environnement ;
- * formation des pêcheurs au Sénégal, au Ghana et au Bénin en matière de construction et d'opération des dispositifs de halage de bateau;
- * formation du personnel de terrain de la Direction des Pêches de la Gambie en matière de collecte et de suivi des données biologiques et socio-économiques;
- * analyse du plan de crédit institutionnel pour la pêche artisanale au Ghana et au Sénégal;
- * analyse des résultats et contraintes de la troisième phase du Programme DIPA dans 9 pays associés;
- * co-organisation avec FIIT d'un atelier sous-régional pour la gestion des points de débarquements de la pêche artisanale;
- * production de 20 Rapports techniques, y compris 4 Guides de terrain et trois numéros de la Lettre de DIPA.

RESUME DES OBJECTIFS

L'objectif de développement visé par le Programme est de promouvoir dans vingt pays côtiers ouest-africains le développement et l'aménagement durables de leurs pêcheries artisanales afin que les communautés de pêche jouissent au maximum des avantages sociaux et économiques qui en découlent en termes d'emplois, de protéines et de revenus. Ceci se fera à travers une approche intégrée et participative dans laquelle l'accent sera mis sur l'équité, les questions relatives aux rapports entre les hommes et les femmes, le transfert de technologie, la protection de l'environnement, ainsi que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

OBJECTIFS IMMEDIATS DU PROGRAMME

1. Identifier, évaluer et disséminer les stratégies et mécanismes pour l'aménagement et le développement durables des pêcheries artisanales dans les communautés de pêche;
2. Améliorer les compétences du personnel des Directions Nationales des Pêches en matière de planification du développement et de l'aménagement des pêcheries artisanales;
3. Renforcer les compétences techniques régionales dans les disciplines de pêche, en particulier la technologie de la pêche et du poisson;
4. Améliorer l'échange d'information et d'expérience en matière de pêche artisanale dans la région;
5. Promouvoir la collaboration régionale et sous-régionale pour le développement et l'aménagement des pêcheries artisanales.

RESUME DES REALISATIONS EN FONCTION DES OBJECTIFS

Objectif 1 : Stratégies et mécanismes de développement et d'aménagement durables des pêcheries artisanales

L'accent est mis sur le changement des croyances et des valeurs des différents opérateurs de pêche afin d'améliorer les compétences humaines aux niveaux local, national et régional et de générer des informations qui serviront pour le développement et l'aménagement des ressources.

Cours de formation en Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP)

Des cours de formation de deux semaines ont été organisés à l'attention des formateurs en MARP au Cameroun, au Gabon, en Angola et République Démocratique du Congo. Les formateurs ont été sélectionnés parmi les personnes ayant suivi des cours d'introduction à la MARP dans leurs pays respectifs en 1997.

En Gambie, un cours de formation introductif à la MARP a été organisé pour un groupe de 16 personnes qui comprenait: 2 personnels d'ONG, 2 pêcheurs et 12 agents de vulgarisation de la Direction des Pêches. En plus de leur formation en MARP, ils ont suivi une formation complémentaire en techniques et méthodologies de collecte des données sensibles aux genres dans les communautés de pêche. Un cours introductif a aussi été organisé au Libéria.

Appui aux Organisations de Pêcheurs

Deux groupes de femmes ont été formés à la suite de l'atelier de formation et de sensibilisation des femmes aux activités après-capture financé par le Programme et tenu à Limbé, Cameroun en 1997. Ces deux groupes ont reçu une assistance technique en matière de création et de gestion d'une organisation à base communautaire et en matière de santé, d'hygiène et de salubrité publique.

Un cadre-assistant du DIPA a passé en revue les progrès réalisés par les Comités de Gestion mis en place en 1996 à Cabo Ledo et Barra do Bengo en Angola. Il a aidé à identifier les faiblesses des Comités et donné des conseils techniques et une formation.

Les membres des Comités de Gestion des Centres Communautaires de Pêche de Owendo et d'Etimboué au Gabon ont été formés par le Programme en juin 1998 pour identifier les contraintes et opportunités, adopter des solutions programmer des activités dessiner des perspectives pour l'avenir. En août 1998, le Programme a assisté le Comité de Gestion d'Etimboué dans la préparation de leur première Assemblée Générale.

Aménagement des sites de débarquement

Le Programme a collaboré avec la Division de l'Industrie des Pêches et le Département des Pêches de Guinée pour organiser à Conakry en Guinée un atelier sur la participation des groupes d'usagers dans la gestion des points de débarquement du poisson en Afrique de l'Ouest. Des études de cas ont été préparées par des participants invités en raison de leur expérience pratique de Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Sierra Léone, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Cameroun et Gabon. La présentation des études de cas et les visites de terrain des sites situés près de Conakry ont été effectuées du 20 au 24 juillet 1998. Les groupes de travail ont analysé les problèmes liés à la gestion des sites de débarquement dans la région et tiré les leçons de l'expérience. Ils ont également proposé des recommandations pour résoudre les problèmes.

Guide de terrain

Un guide de terrain relatif à l'application des techniques de la MARP dans les communautés de pêche a été préparé par le Programme à l'attention des agents de pêche travaillant sur le terrain dans la région.

Evaluation de l'impact des déchets et accidents sur l'environnement.

Un consultant, spécialiste des questions environnementales et des méthodes participatives, a élaboré et testé un ensemble de méthodes participatives et d'évaluation de l'impact des accidents au site de débarquement de poisson de Brufut en Gambie. La formation et les activités sur le terrain se sont déroulées du 26 novembre au 10 décembre 1997. Les délégués venus du Sénégal, de la Guinée, du Ghana et du Bénin se sont joints à 12 participants nationaux provenant de la Direction des Pêches, de la Direction des Forêts, de la Direction du Développement Communautaire, de la Direction des Parcs et de la Faune, de la Direction de l'Elevage, de l'Institut Gambien de Formation Technique et de l'Agence Nationale pour l'Environnement.

Les participants, en collaboration avec le Comité de Gestion du Centre Communautaire de Pêche de Brufut et certains usagers du site de débarquement, ont identifié les problèmes environnementaux majeurs qui se posent sur le site. Dans ce cadre, ils ont proposé des actions préventives et des remèdes. Certains de ces plans d'action seront financés par l'Agence Nationale pour l'Environnement. Cela renforcera sa coopération avec la Direction des Pêches et le DIPA.

En reprenant l'exercice d'évaluation de l'impact sur l'environnement par la méthode participative organisé en Gambie, deux cadres assistants du DIPA ont formé des formateurs au Ghana, au Bénin et en Guinée. Au Ghana, 10 formateurs ont été formés dans chaque région (Région Centrale, Région Occidentale, la Haute Accra et la Région de la Volta) en matière d'évaluation de l'impact des déchets et accidents sur l'environnement conformément aux méthodologies élaborées pendant l'atelier de Banjul.

Au Bénin, le cadre assistant du DIPA a sélectionné 15 personnes dont 7 représentants des groupes professionnels existant dans la communauté de pêche et 8 spécialistes venant du secteur public et des ONG) pour identifier et proposer des solutions aux problèmes environnementaux qui se posent dans la communauté de pêche artisanale de Xwalacodji. Le groupe pluri-disciplinaire ainsi constitué a été formé en collecte des informations par la méthode MARP avant de faire l'exercice d'évaluation dans la communauté.

En Guinée, le cadre-assistant qui avait aussi participé à l'atelier de Banjul, a travaillé avec 60 opérateurs sélectionnés sur le site de Boulbinet. Elle a utilisé les méthodes participatives pour faire le diagnostic des problèmes environnementaux et identifier des stratégies locales pour des solutions. Un système de gestion des déchets sur le site a été mis en place.

Objectif 2 : Améliorer la compétence en matière de planification du développement et de l'aménagement des pêcheries artisanales

Les activités entreprises avaient pour objectif de contribuer à un meilleur suivi des paramètres techniques, biologiques, socio-économiques et culturels qui influencent l'évolution du sous-secteur de la pêche artisanale.

Equipes Nationales d'Appui Consultatif

La Mission d'Evaluation a observé qu'un noyau d'experts de terrain existe au niveau régional, mais qu'il s'avère nécessaire de former des équipes pluridisciplinaires au niveau national. A cet effet, les informations disponibles en Gambie, au Ghana, à São Tomé et Príncipe et au Bénin ont été résumées par des équipes pluridisciplinaires d'experts nationaux et des séminaires nationaux ont été organisés afin de traduire les informations disponibles en recommandations de politiques appropriées pour une action concrète.

Plan National de Développement et d'Aménagement des Pêcheries

A leur demande, le Bénin et São Tomé et Príncipe ont bénéficié de l'assistance d'un consultant du DIPA pour préparer leur Plan National de Développement et d'Aménagement des Pêches.

Etudes sur les Coûts et Revenus en Pêche Artisanale

Un guide de terrain pour les enquêtes sur les coûts et revenus en pêche artisanale a été préparé en collaboration avec un cadre assistant du DIPA sur la base des résultats obtenus sur le terrain après 12 mois d'enquêtes menées de 1996 à 1997 sur les coûts et revenus des unités de pêche artisanale dans 9 pays de la région. Le document met l'accent sur l'importance que revêtent les enquêtes sur les coûts et revenus pour les administrateurs des pêches, les chercheurs et les opérateurs économiques. Il définit les concepts utilisés pendant ces enquêtes et décrit leurs différentes étapes.

Une étude a été menée au Sénégal afin de revoir les carnets de notes utilisés précédemment par des armateurs dans une étude sur les coûts et revenus et pour les adapter comme matériel pédagogique pour la comptabilité simple. Il a été observé que les carnets de notes ne sont plus utilisés. La principale raison est que les armateurs ne savent ni lire, ni écrire. Au moment de l'étude sur les coûts et revenus la plupart des carnets de notes étaient remplis par un membre d'équipage ou des parents lettrés et non par les armateurs eux-mêmes. Pour faire des carnets de notes un instrument utile, les armateurs devraient pouvoir enregistrer leurs activités et transactions eux-mêmes. Ce qui signifie que l'alphabétisation fonctionnelle est un pré-requis pour les cours d'arithmétique ou de comptabilité simple.

Enquêtes cadre et socio-économiques

Un guide de terrain sur les enquêtes cadre et socio-économiques a été élaboré et publié. Il décrit: la stratégie de collecte des données ; les ressources humaines, financières et matérielles requises; la planification et la conduite des enquêtes sur le terrain; le dépouillement et la présentation des données; la restitution des données; et les problèmes d'ordre pratique rencontrés sur le terrain.

Amélioration en matière des statistiques relatives à la pêche artisanale

L'atelier sur l'utilisation de la version Windows de ARTFISH a été tenu en mai 1998 à Cotonou, Bénin. Y ont pris part 23 participants venus de 12 pays. Après avoir passé en revue le travail accompli pendant l'atelier, les participants ont conclu que la nouvelle version Windows de ARTFISH comporte plusieurs avantages par rapport à la première version MS-DOS, mais que le système devrait subir un certain nombre de modifications en vue d'accroître sa performance et de le rendre plus accessible. Ils ont suggéré que leurs observations et points de vue après utilisation du prototype ARTFISH actuel soient pris en compte par FIDI comme un feedback afin de finaliser le produit et de le mettre à la disposition des pays de la région vers la fin de 1998.

Une revue des programmes de statistiques relatives à la pêche en cours d'exécution a été effectuée à São Tomé et Príncipe et en Côte d'Ivoire (Lagune Aby) par un haut fonctionnaire du Département des Pêches de la FAO, spécialiste des données de pêche. Les plans de collecte des données en usage ainsi que l'informatisation des données au moyen des approches statistiques standards et des techniques informatiques créées par la FAO-FIDI (les produits du type ARTFISH) ont été passés en revue et des conseils techniques ont été prodigués pour l'amélioration de la performance du système et pour le rendre plus économique.

La première partie de l'évaluation a porté sur les données primaires collectées directement sur le terrain. Un certain nombre de problèmes méthodologiques et opérationnels ont été abordés et résolus pour la plupart. Somme toute, les procédures de collecte de données et les opérations informatiques ont été modernisées et sont actuellement robustes et durables. Les experts nationaux qui travaillent sur le système ont pu produire une base de données complète sur la base des données primaires capture/effort enregistrées en 1997 à São Tomé et Príncipe et celles de 1996/1997 en ce qui concerne le projet de la Lagune Aby en Côte d'Ivoire. Les résultats ont été présentés à la Direction des Pêches et, en Côte d'Ivoire, la possibilité d'une extension progressive du système à d'autres pêcheries a été discutée.

La Guinée a bénéficié de l'assistance d'un consultant pour la mise en place d'un système de statistiques de pêche basé sur ARTFISH.

Autres contributions à l'aménagement des pêcheries

Au total soixante-huit participants venus de vingt-et-un pays de l'Afrique de l'Ouest et quatre organisations inter-gouvernementales ont pris part à l'Atelier Régional sur l'Adaptation du Code de Conduite pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest tenu à Cotonou, Bénin du 1er au 5 juin 1993. L'Atelier a été co-financé par le Programme DIPA et le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique. Les participants étaient des administrateurs de pêche, des chercheurs, des pêcheurs industriels et artisanaux, ainsi que des organisations non-gouvernementales (ONG) impliquées dans la pêche et l'aquaculture. Au cours de l'atelier les participants ont pris conscience de l'importance du Code de Conduite pour une Pêche Responsable et du rôle essentiel qu'il jouera dans l'aménagement durable des pêcheries.

Quoique conscients de ce que la mise en oeuvre du Code relève de la responsabilité des Etats respectifs, les participants ont néanmoins demandé que la FAO entreprenne toutes les démarches nécessaires pour assister les Etats de la région ouest africaine dans la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable. Cette assistance qui devrait être fournie de préférence par le biais du Programme DIPA qui a fait ses preuves consisterait à faire en sorte qu'après l'adoption et l'adaptation du Code par les pays de l'Afrique de l'Ouest, le manque d'information et d'expertise ne soit pas un obstacle à la volonté des Etats d'opérer les ajustements urgents et indispensables dans le secteur des pêches.

Crédit

Suite à une recommandation de la 11^{ème} Réunion des Fonctionnaires de Liaison du DIPA une étude a été menée au Sénégal pour: avoir un aperçu de la structure, des opérations et de la performance de la Mutuelle d'épargne et de Crédit de Hann au Sénégal; évaluer l'importance de la mutuelle pour les opérateurs de pêche; et élaborer des directives techniques pour le renforcement des organisations intermédiaires entre les Directions de Pêche et les institutions bancaires, d'une part, et les opérateurs du secteur de la pêche artisanale, d'autre part. L'étude a été entreprise en collaboration étroite avec la Direction des Pêches (DOPM), la Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit du Sénégal (CNCAS) et la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Hann (MECH). Les résultats de l'étude ont été discutés avec les représentants de la Direction des Pêches à Dakar, du Ministère des Finances, de la Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit Agricole (CNCAS), de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Hann (MECH), de la Fédération Nationale des Groupes d'Intérêt Economique (FENAGIE / Pêche), de la Fédération Nationale des Mareyeurs Sénégalais (FENAMS), de la Fédération Départementale des Mareyeurs de Pikine, du Conseil National des Pêcheurs Artisans Sénégalais (CNPS) et de l'Observatoire Economique de la Pêche au Sénégal (OEPS).

La suppression des contraintes internes liées à l'absence d'un bon comptable, au manque de facilités de formation des membres du Conseil (en langue et principes bancaires fondamentaux), à la capacité du matériel et du logiciel disponibles, à la négligence des tâches par certains membres du Conseil et leur fuite de responsabilité et à la "générosité" du Comité de Crédit, a été considérée comme une priorité. Une autre question importante est l'impact de l'environnement politique et socio-culturel sur le fonctionnement de la MECH.

Une étude similaire a été menée à Jamestown, Chocomey et Elmina au Ghana. Cette étude a été entreprise en collaboration étroite avec la Direction des Pêches et les agents de terrain et/ou les présidents des associations professionnelles. Les résultats ont été discutés avec les représentants de plusieurs institutions concernées en août 1998.

Evaluation participative des besoins de formation

Une évaluation basée sur la MARP des besoins de formation des organisations du secteur de la pêche artisanale a été réalisée au Sénégal et plusieurs programmes de formation ont été identifiés.

Objectif 3 : Renforcer la compétence régionale en matière de technologie de poisson et de pêche

L'accent a été mis sur les technologies peu coûteuses, améliorées, à valeur ajoutée et qui n'affectent pas l'environnement avec une attention particulière portée à la sécurité des opérateurs.

Construction et démonstration de l'utilisation des cabestans et des slipways transportables

Pour parachever la construction d'un dispositif de halage manuel des pirogues, quatre slipways transportables ont été fabriquées et testées à Cotonou en novembre 1997. Un travail intensif d'adaptation/modification a été accompli afin de faciliter son transport (122 kg). Cinq soudeurs ont été formés sur place pendant huit jours. L'utilisation des slipways et du cabestan a été démontrée aux pêcheurs. Une autre expérimentation a été effectuée en tirant sur la plage des pirogues de 4,5 tonnes à l'aide des quatre slipways et sans le cabestan. Depuis lors, les pêcheurs utilisent les slipways et un comité de maintenance a été mis en place.

Un cabestan manuel a été construit à Accra à l'usage des pêcheurs de la région de Yeji. Trois mécaniciens/soudeurs originaires d'Accra ont été formés ainsi que deux mécaniciens/soudeurs dont les frais étaient pris en charge par le projet de Yeji. Le cabestan a été installé sur un site de débarquement proche du Centre Communautaire de Pêche de Yeji. Quatre grandes pirogues en planche de 18 à 22 mètres de long ont été halées à partir de la plage à faible pente par quatre hommes seulement. Un comité de maintenance et de suivi a été mis sur pied.

A Kayar au Sénégal six slipways transportables ont été construits pour haler les grandes pirogues sénégalaises qui mesurent jusqu'à 23 mètres de long avec un poids de 6,5 tonnes. Six mécaniciens/soudeurs ont été formés pendant la construction. Pendant les essais, plus de vingt grandes pirogues ont été tirées sur la plage en deux heures et demie. L'Agence Française de Développement qui finance la construction de routes et le forage de puits dans le village a l'intention de financer vingt autres slipways.

Prototypes de gilets de sauvetage bon marché et résistants fabriqués sur place

Dans le souci de produire des gilets de sauvetage bon marché et adaptés à la situation locale, deux prototypes ont été fabriqués à la main par le Programme à partir d'une plaque de mousse EVA achetée au Ghana. Les échantillons de gilets de sauvetage ont été donnés à une société ghanéenne fabricant des matelas de mousse et dont le directeur est intéressé par leur production. Le Directeur du projet de Yeji et le Directeur des Pêches collaboreront avec le Directeur de la société à ce sujet.

Enquête sur les accidents en mer

Après les régions nord et sud, l'enquête a été effectuée dans la région centrale (du Libéria au Nigéria).

Technologie de pêche et environnement

Une étude a été menée au Nigéria en avril/mai 1998 sur les techniques de pêche reconnues néfastes pour l'environnement. L'étude a couvert les pêcheries estuariennes, marines et lagunaires. L'objectif de l'étude était d'enquêter sur l'utilisation des engins de pêche non sélectifs avec des mailles de petites dimensions entraînant la capture et la commercialisation d'importantes quantités de poissons immatures.

Les raisons avancées par les pêcheurs exerçant ces activités nuisibles sont, entre autres: l'engouement des consommateurs pour les fretins (goût et prix) et la non sensibilisation des pêcheurs, des mareyeurs et des consommateurs au sujet du danger que constitue la capture des fretins pour l'utilisation durable des ressources. L'étude a révélé des informations au sujet des engins de pêche utilisés et les tendances historiques dans l'utilisation de ces techniques de pêche nuisibles. L'aspect financier de ces activités a été aussi évalué, surtout le coût d'investissement, les captures, le prix du poisson, la rentabilité, etc.

Amélioration de la qualité de poisson

La phase finale de la conception et de la construction des conteneurs isothermes pour le stockage du poisson frais à l'aide des matériaux locaux a pris fin en février et l'évaluation a commencé en mars. Les premiers résultats indiquent que les matériaux locaux utilisés sont moins chers et sont aussi efficaces que les matériaux importés du point de vue technique. Des tests mensuels sont effectués afin d'évaluer l'état des conteneurs.

Assurance Qualité (AQ) en matière de pêche artisanale

Le Programme a participé avec le projet GCP/INT/609/DEN à l'organisation d'un atelier sur la technologie du poisson et l'assurance qualité pour les pays anglophones qui s'est tenu en Namibie. Ont participé le Ghana, la Gambie, le Nigéria et le Libéria.

Un séminaire national sur la technologie du poisson et l'assurance qualité a été co-organisé avec le projet GCP/INT/609/DEN à Dakar au Sénégal du 20 au 24 avril à l'attention des opérateurs de pêche artisanale. Trente-deux participants représentant la Direction des Pêches (DOPM), le Projet PAPEC et les professionnels du sous-secteur ont suivi le cours de formation.

Une enquête a été menée sur le terrain du 17 au 29 mai au Ghana et en Gambie en vue d'évaluer l'impact des cours de formation sur l'Assurance Qualité organisés par le DIPA et le projet GCP/INT/609/DEN. L'enquête a révélé qu'en général les participants font bon usage de

leurs connaissances. D'éventuelles activités complémentaires de formation ont été identifiées au cours de l'étude.

Une enquête sur les possibilités de diversification et de développement d'une pêche d'exportation en Guinée a été menée du 20 avril au 10 mai par un consultant du DIPA. D'intéressantes opportunités de promotion de ce secteur ont été identifiées et des recommandations ont été faites pour l'amélioration des installations à terre, la manutention et l'utilisation des produits de la pêche.

Un guide de terrain sur les "bonnes pratiques de manutention et de traitement en pêche artisanale" a été préparé et publié en collaboration avec un cadre-assistant du DIPA.

Réduction des pertes après-capture

Plus de 7.000 tonnes de mullets sont débarqués chaque année en Mauritanie et seulement les oeufs sont utilisés pour produire la poutargue destinée à l'exportation, c'est-à-dire 6% des captures. En conséquence, quelques 6.000 tonnes sont gaspillées. Le gouvernement a donc demandé l'assistance technique du Programme pour valoriser ces tonnes de poisson rejetées sur la côte. C'est ainsi que l'ITA a été contracté par le Programme pour introduire la technique du salage-pressage qui peut traiter jusqu'à 1,5 tonne de poisson en une fois. Un atelier de formation sur cette technique a été organisé à Nouadhibou en décembre 1997 à l'intention de 30 femmes sélectionnées.

Objectif 4: Améliorer l'échange d'informations et d'expériences en matière de pêche artisanale

Le DIPA a publié 3 numéros de son journal "La Lettre du DIPA" : N°36 "1998: un tournant décisif pour la pêche artisanale dans la région", décembre 1997, 32p. ; N°37 "La Pêche Artisanale et l'Environnement", mars 1998, 28 p. et le N°38 "Les Micro-projets en pêche artisanale", juin 1998, 28 p., ainsi que 20 documents techniques, y compris 4 guides de terrain.

La onzième Réunion des Fonctionnaires de Liaison du Programme DIPA s'est tenue conjointement avec l'atelier sur "les Aspects socio-économiques de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest" du 17 au 21 novembre 1997 à Douala, Cameroun. La réunion a été déclarée ouverte par le Ministre de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales, le Dr. Hamadjoda Adjoudji en présence de M. N. Dazogbo, le représentant de la FAO au Cameroun.

Sur les vingt pays associés au Programme DIPA, les représentants de 19 pays ont participé à la 11^è réunion des Fonctionnaires de Liaison. Le représentant du Congo n'a pas pu y participer à cause des problèmes logistiques. Le nombre des participants a inclu ceux invités pour l'atelier sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, y compris onze membres des Groupes de Travail du DIPA chargés des études sur le rôle des femmes, la

disponibilité et les besoins en capitaux, ainsi que les coûts et revenus en pêche artisanale, et des pêcheurs, dont une femme.

Au cours de cette réunion présidée par le Dr. J. C. Njock, Directeur des Pêches du Cameroun, il a été examiné le Rapport d'Avancement du Programme, et discuté et adopté le plan de travail de 1998. Les Fonctionnaires de Liaison ont été sensibilisés sur les divers concepts et recommandations du Code de Conduite pour une Pêche Responsable. Ils ont aussi passé en revue les résultats des réunions des Equipes Nationales d'Appui Consultatif tenues au Sénégal et au Cameroun. Ils ont discuté de la proposition de projet "Programme Ouest Africain pour une Pêche Artisanale Responsable".

Le Programme a organisé quatre voyages d'étude. Ceux-ci ont bénéficié au fonctionnaire chargé des statistiques au Cameroun, à un agent de vulgarisation et un pêcheur du projet de la Lagune Aby, en Côte d'Ivoire, à deux hauts responsables du secteur des pêches du Gabon, et à des femmes transformatrices de poisson du Cameroun.

Le Programme a facilité la participation de représentants de 10 pays de la région à la 14ème Session du COPACE qui a, entre autres, examiné la possible future structure du Comité.

Tableau 1 : Voyages d'étude

NOM	TACHE	LIEU	DATES
Denis Njamem Direction des Pêches, Cameroun	Se familiariser avec le système gabonais des statistiques de pêche basé sur ARTFISH	Libreville, Gabon	01-08 mars 1998
Jérôme Kouakou et Miégou Ediao Projet de la lagune Aby, Côte d'Ivoire	Passer en revue le fonctionnement des Comités de Pêche se trouvant sur le lac Nokoué au Bénin	Bénin	01-11 mars 1998
Gabriel Pambo et Robert Ondoh Direction des Pêches, Gabon	Examiner l'expérience de la Guinée en ce qui concerne les projets de pêche artisanale financés par la BAD	Conakry, Guinée	14-20.09 1998
George Eyabi, André Mounchikpou et 6 femmes transformatrices de poisson	Partager l'expérience des femmes en matière d'organisation	Banjul, Gambie	515091998

Le Programme est en train de passer en revue les informations existantes afin de constituer une bibliographie annotée des documents techniques et Lettres du DIPA avant la fin du Programme.

Des experts nationaux de Gambie (4), du Ghana (4), du Bénin (4) et de São Tomé et Príncipe (3) ont été contractés pour passer en revue et résumer les informations les plus récentes relatives à la pêche artisanale dans leurs pays respectifs en préparation aux réunions nationales de l'Equipe d'Appui Consultatif.

Au Sénégal, un cadre-assistant du DIPA a étudié les besoins d'information en matière de pêche et les expériences en matière de communication au Ministère de la Conservation de la Nature et de l'Environnement.

Objectif 5: Promouvoir la collaboration au niveau régional et sous-régional

Le Programme s'emploie à réduire les tendances du personnel de l'administration et des opérateurs de pêche à travailler séparément. Il promeut aussi la collaboration au niveau régional et sous-régional afin de contribuer au développement des ressources humaines et au renforcement des institutions pour le développement et l'aménagement durable des pêcheries artisanales.

Une proposition complète de projet régional dénommé "Programme Ouest Africain pour une Pêche Artisanale Responsable" a été préparée sur la base de l'idée d'un projet discutée et adoptée pendant la 11ème Réunion des Fonctionnaires de Liaison du DIPA.

Comme par le passé, l'accent a été mis sur l'embauche des experts nationaux et régionaux comme cadres-assistants du DIPA. Trente-trois assistants du DIPA ont été embauchés pour les diverses tâches comme détaillées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Embauche des cadres-assistants du DIPA

NOM	TACHE	LOCALITE	DATES
Bonaventure Houndékon BÉNIN	Organiser un cours pratique sur la MARP à l'attention des formateurs en MARP	Kinshasa, DRC	12-26.06.1998
Mamanding Kuyateh GAMBIE	Organiser un cours pratique sur la MARP à l'attention des formateurs en MARP	Limbé, Cameroun Luanda, Angola	13.04-27.05.98
Mamanding Kuyateh GAMBIE	Organiser un cours introductif sur la MARP	Banjul, Gambie	16-27.02.98
Isatou Touray GAMBIE	Organiser un cours de sensibilisation sur les rapports homme/femmes	Banjul, Gambie	16-27.02.98
A.B.C. Jones SIERRA LEONE	Former le personnel de pêche en matière de suivi bio-économique du poisson-chat	Banjul, Gambie	15.03-15.04.98
P.A.T Showers SIERRA LEONE	Former le personnel de pêche en matière de suivi bio-économique du poisson-chat	Banjul, Gambie	15.03-15.04.98
O. Drammeh GAMBIE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions de politique et de planification	Banjul, Gambie	16-30.03.98
M. Njie GAMBIE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions organisationnelles et institutionnelles	Banjul, Gambie	16-30.03.98
A. Saine GAMBIE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale	Banjul, Gambie	16-30.03.98

NOM	TACHE	LOCALITE	DATES
I. Touray GAMBIE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les rapports entre homme et femme dans le secteur des pêches artisanales	Banjul, Gambie	16-30.03.98
O. Ndiaye SENEGAL	Préparer un guide de terrain sur les bonnes pratiques de manutention et de traitement de poisson	Dakar, Sénégal	01-30-04.98
M. Kebe SENEGAL	Préparer un guide de terrain sur les enquêtes de coûts et revenus en pêche artisanale	Dakar, Sénégal	01.04-15.05.98
I. Gueye SENEGAL	Passer en revue les besoins des armateurs en comptabilité simple	Dakar, Sénégal	01-30.04.98
Amelie Gbaguidi BÉNIN	Préparer un guide de terrain sur les enquêtes cadre et socio-économiques	Cotonou, Bénin	01.04-15.05.98
E. Aryee GHANA	Former les formateurs en matière de l'évaluation de l'impact des déchets et des accidents sur l'environnement	Ghana	01.04-31.08.98
P. Touhégnon BÉNIN	Former les formateurs en matière de l'évaluation de l'impact des déchets et des accidents sur l'environnement	Cotonou, Bénin	01.04-15.05.98
S. Duarte SAO TOME & PRINCIPE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions institutionnelles et organisationnelles	São Tomé, São Tomé & Príncipe	13-25.04.98
M. Teixeira SAO TOME & PRINCIPE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les aspectocio-économiques	São Tomé, São Tomé & Príncipe	13-25.04.98
O. Anibal SAO TOME & PRINCIPE	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions relatives à l'aménagement des pêches	São Tomé, São Tomé & Príncipe	13-25.04.98
M. Mensah GHANA	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions institutionnelles et organisationnelles	Accra, Ghana	15-28.06.98
A. Bortey GHANA	Passer en revue les informations les plus récentes sur les aspects socio-économiques	Accra, Ghana	15-28.06.98
R. Tetebo GHANA	Passer en revue les informations les plus récentes sur les rapports entre homme et femme dans le secteur des pêches artisanales	Accra, Ghana	15-28.06.98
G. Hutchful GHANA	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions de politique et de planification	Accra, Ghana	15-28.06.98
M. Seck SENEGAL	Passer en revue les besoins en information et les expériences en matière de communication	Dakar, Sénégal	01-30.04.98
O. Adebisi NIGERIA	Etudier les pratiques de pêche néfastes à l'environnement	Nigéria	01-30.04.98
A. Manigui BÉNIN	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions de politique et de planification	Bénin	01-15.08.98
A. Alidou-Deen BÉNIN	Passer en revue les informations les plus récentes sur les rapports entre homme et femme dans le secteur des pêches artisanales	Bénin	01-15.08.98

NOM	TACHE	LOCALITE	DATES
A. Gbaguidi BÉNIN	Passer en revue les informations les plus récentes sur les aspects socio-économiques	Bénin	01-15.08.98
G. Gnankadja BÉNIN	Passer en revue les informations les plus récentes sur les questions institutionnelles et organisationnelles	Bénin	01-15.08.98
F. A. Camara GUINEE	Assister l'IPA dans l'organisation des communautés de pêche	Angola	07.08-05.09.98
O. Ndiaye SENEGAL	réaliser une évaluation participative des besoins de formation	Sénégal	01-31.08.98
A. Barry GUINEE	Former les formateurs en matière de l'évaluation de l'impact des déchets et des accidents sur l'environnement	Guinée	01-31.08.98
M. Kuyateh GAMBIE	Organiser un cours introductif sur la MARP	Libéria	01-21.07.98

Tableau 3.- Embauche de consultants internationaux

NOM	TACHE	LOCALITE	DATES
H. Bettencourt CAP VERT	Préparer l'analyse des résultats et contraintes des principales activités menées pendant la troisième phase du Programme	Régional	06.05-07.07.98
F. Mancini FAO HQ	Préparer un rapport financier détaillé, y compris une analyse des dépenses effectuées dans le cadre des activités du projet	Cotonou, Bénin	22.03-17.04.98
D. David FRANCE	Etudier les possibilités du développement des exportations de poisson	Guinée	20.04-17.05.98
C. Stamatopoulos FAO HQ	Faire le suivi de la mise en oeuvre de ARTFISH	São Tomé & Principe. Côte d'Ivoire	27.01-03.02.1998
C. Stamatopoulos FAO HQ	Organiser un Atelier de formation sur ARTFISH	Cotonou, Bénin	1-15.05.1998
J. Johnson FAO HQ	Organiser un atelier de formation sur la gestion des points de débarquement	Conakry, Guinée	1 - 30.07.1998
M. Kébé Sénégal	Préparer le Plan national de développement et d'aménagement des pêches	São Tomé & Principe	18.08 - 18.09.1998
N. Grey-Johnson The Gambia	Préparer le brouillon du Rapport Terminé du Programme	Cotonou, Bénin	18.07 - 15.08.1998
M. Kébé Sénégal	Préparer le Plan national de développement et d'aménagement des pêches	Cotonou, Bénin	Octobre 1998
C. Stamatopoulos FAO HQ	Assister la Direction des Pêches dans la mise en oeuvre de ARTFISH	Conakry, Guinée	Septembre 1998

Comme mentionné précédemment, six réunions régionales et sous-régionales ont été organisées au sujet de : réunions des Fonctionnaires de Liaison et ateliers sur les aspects socio-économiques et sur 15 ans de développement intégré, technologie du poisson et assurance qualité, statistiques relatives à la pêche artisanale, Code de Conduite pour une Pêche Responsable et aménagement des sites de pêche (Tableau 4).

Tableau 4.- Ateliers régionaux et sous-régionaux

TITRE	DATE	LIEU	NATURE	NOMBRE DE PARTICIPANTS		Résultat
				♂	♀	
11ème réunion des Fonctionnaires de Liaison et atelier sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale	17-21 novembre 1997	Douala, Cameroun	Régional	44	7	Rapport
Atelier sur la technologie du poisson et l'assurance qualité	09-20 février 1998	Walvis Bay, Namibie	Sous-régional (anglophone)	6	1	Rapport
Atelier sur l'utilisation de la version Windows de ARTFISH pour les statistiques de pêche	01-15 mai 1998	Cotonou, Bénin	Régional	20	3	Rapport
Atelier sur l'adaptation du code de conduite pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest	01-05 juin 1998	Cotonou, Bénin	Régional	62	6	Rapport
Atelier sur la gestion des sites de débarquement	20-25 juillet 1998	Conakry, Guinée	Sous-régional	18	5	Rapport
12ème réunion des Fonctionnaires de Liaison et atelier sur "15 ans de développement intégré des pêches artisanales"	28 septembre- 03 octobre 1998	Dakar, Sénégal	Régional	27	5	Rapport

Divers

Le Programme a entrepris une analyse des résultats et contraintes des principales activités menées pendant sa troisième phase. Le rapport a servi de document de référence pour l'atelier régional: "15 ans de Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest : Leçons tirées et perspectives" qui se tiendra conjointement avec la douzième Réunion des Fonctionnaires de Liaison à Dakar, en septembre 1998.

A la demande des pays de la région (voir Annexe 1), le Programme DIPA a pris contact avec des donateurs potentiels pour assurer le financement d'un projet régional qui pourrait démarrer quand le Programme DIPA viendra à terme en décembre 1998. L'objectif principal de ce projet est le développement et l'aménagement des pêcheries artisanales en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable.

Pour préparer le rapport final du projet, un consultant a été recruté afin de préparer un rapport financier détaillé, y compris une analyse des dépenses effectuées dans le cadre des activités du projet. Il a aussi prodigué des conseils au chef de l'Equipe du DIPA et son personnel administratif au sujet des procédures de clôture du programme. Il a établi un calendrier de remise des données, des dossiers et équipements, etc. Un autre consultant a assisté le personnel du Programme dans la rédaction du brouillon de Rapport Terminal du projet.

CONTRAINTES

Compte tenu des conditions climatiques de la région, il est souhaitable de concentrer les activités à mener sur le terrain entre octobre et juin. Puisque dans cette phase du projet l'accent a été mis sur la durabilité des actions de développement et d'aménagement au niveau local, national et régional, de toute évidence, il s'avère nécessaire de mettre l'accent sur l'utilisation des experts nationaux et régionaux et de mettre plus d'accent sur le développement des ressources humaines. Du point de vue socio-culturel, la période allant de novembre à la mi-janvier est virtuellement une "période morte". Par conséquent, le Programme s'efforce à exécuter la majeure partie des travaux à accomplir sur le terrain pendant la première moitié de l'année.

Outre ces contraintes techniques, il existe aussi des contraintes financières. Ceci est dû à deux facteurs principaux; l'augmentation des tarifs de transport dans la région et le fait que lors de l'élaboration du budget de cette phase, il a été prévu d'employer les cadres-assistants du DIPA sans prévoir les dépenses afférentes à leur transport et leur intervention sur le terrain. Compte tenu de l'augmentation des coûts, une révision du budget a été préparée en avril 1998.

Une contrainte majeure apparue en février 1998 a été les fréquentes et longues coupures d'électricité au Bénin, au Togo et au Ghana, une situation due à la sécheresse qui a réduit drastiquement le niveau du barrage d'Akossombo sur le fleuve Volta. Pour maintenir les conditions normales de travail au siège du projet, un groupe électrogène a été acheté, ce qui a aussi profité à la Direction des Pêches.

- Horemans, B., and Jallow A.M. (eds.) 1997. Report of the Workshop on Socio-Economic Aspects of Artisanal Fisheries in West Africa, Douala, Cameroon, 19 - 21 November 1997. Cotonou, Benin, Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa, 29p., IDAF/WP/118
- Horemans, B., et Jallow, A. M. (éds.) 1997. Rapport de l'atelier sur les aspects socio-économiques dans la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, Douala, Cameroun, 19 - 21 novembre 1997. Cotonou, Bénin, Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest. 29p., DIPA/WP/118.
- Diallo, M.O., et Fautrel V., 1997. Eléments d'analyse économique et financière de la pêche artisanale maritime en Guinée: Le cas du débarcadère de Boulbinet à Conakry. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 26p., DIPA/WP/119
- Diallo, M.O., et Diallo, M.M., 1997. Enquête-cadre et socio-économique de la pêche artisanale maritime en Guinée. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 70p., DIPA/WP/120
- Kouakou, Y., 1998. Coûts et revenus de la transformation et commercialisation du poisson à Adiaké. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 29p. DIPA/WP/121.
- Horemans B., 1998. L'état de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en 1997. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 51p. DIPA/WP/122.
- Horemans B., 1998. The state of artisanal fisheries in West Africa in 1997. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 47p., IDAF/WP/122
- Verstralen K., 1998. Etude sur la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Hann (MECH), Sénégal la structure, la performance et les opportunités pour renforcer ses opérations. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 31p. + annexes. DIPA/WP/123
- Verstralen K., 1998. Study on the Savings and Credit Cooperative of Hann, Senegal: Structure, Performance, and Opportunities for Strengthening its Operations. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 35p., IDAF/WP/123
- Stamatopoulos C., and Jarrett T. 1998. Report on the Workshop on the use of ARTFISH for Windows. Cotonou, Benin, 4-15 May 1998. Programme for the Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 8p., IDAF/WP/124
- Stamatopoulos C., et Jarrett T. 1998. Rapport de l'atelier sur l'utilisation de la version Windows de ARTFISH. Cotonou, Bénin 4 - 15 mai 1998. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 9p., DIPA/WP/124

- Adebiyi, O.F., 1998. Harmful Fishing Practices in the Coastal belt of Nigeria: Use of the non Selective Fishing Gear. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 22p., IDAF/WP/125
- Anon., 1998. Report of the Regional Workshop on the Adaptation of the Code of Conduct for Responsible Fisheries in West Africa. Cotonou, Bénin, 1 - 5 June 1998. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 90p., IDAF/WP/126
- Anon., 1998. Rapport de l'Atelier Régional pour l'Adaptation du Code de Conduite pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Bénin, 1 - 5 juin 1998. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 94p., DIPA/WP/126
- Kébé, M., et Horemans B., 1998. - Guide méthodologique pour l'étude des coûts et revenus en pêche artisanale en Afrique. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin 34p. + annexes, DIPA/WP/127
- Lassissi, A., 1998. La MARP dans les Communautés de Pêche, (Un guide pour les agents de terrain). Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin 125p., DIPA/WP/128
- Ndiaye, O. et Diei Y., 1998. Guide des bonnes pratiques de manutention et de transformation du poisson en pêche artisanale. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin 35p., DIPA/WP/129
- Gbaguidi A. et Verstralen K., 1998. Guide méthodologique pour la réalisation des enquêtes cadres et socio-économiques en pêche artisanale maritime. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin 25p., DIPA/WP/130
- Gallène J., 1998. Compendium des données sur la sécurité en mer dans quatre pays de la région centre du DIPA: Libéria, Ghana, Bénin, Nigéria. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin 15p., DIPA/WP/131
- Gallène J., 1998. Data Compendium on safety at sea in four countries of the IDAF Central Region: Liberia, Ghana, Benin, Nigeria. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin, 15p., IDAF/WP/131
- Verstralen, K.M., 1998. Professional Associations and Advanced Susu Schemes in Ghanaian Artisanal Fisheries: their Role as Intermediary Organizations between Institutions and Fisheries Operators. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Benin. En préparation.
- Diei, Y., P. Tohouégnon, et K. M. Verstralen, 1998. Evaluation des matériaux locaux pour l'isolation thermique des conteneurs en pêche artisanale. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA). Cotonou, Bénin. En préparation.

Tohouégnon C., Y. Diei et L. Déhy, 1998. Amélioration de la méthode traditionnelle de fabrication de "Lahouin" au Bénin. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin. En préparation.

Johnson J., 1998. Report of the Sub-regional Workshop on Landing Sites Management, Conakry 20-25 July 1998. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Bénin. En préparation.

Lassissi A., 1998. Bibliographie annotée des Rapports Techniques du DIPA et de la Lettre du DIPA. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin. En préparation.

Lassissi A., 1998. Annotated bibliography of IDAF Technical Reports and Newsletters. Programme for Integrated Development of Artisanal Fisheries in West Africa (IDAF), Cotonou, Bénin. En préparation.

RESOLUTION

Soixante-huit participants provenant de vingt et un pays d'Afrique de l'Ouest¹ et de quatre organisations inter-gouvernementales² ont pris part du 1er au 5 juin 1998 à Cotonou, Bénin, à l'Atelier sur l'Adaptation du Code de Conduite pour une Pêche Responsable pour la région Ouest Africaine. Ces participants étaient des administrateurs des pêches, des chercheurs, des pêcheurs artisans et des armateurs de pêche industrielle, ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

I. Au cours de l'Atelier, les participants se sont montrés conscients de l'importance du Code de Conduite pour une Pêche Responsable et du rôle déterminant qu'il aura à jouer dans la gestion durable des pêcheries.

Considérant le rôle éminent de la pêche dans la sécurité alimentaire des populations de la région ouest africaine, ainsi que son impact en terme d'emplois et de revenus ;

Considérant la menace qui pèse sur les pêcheries ouest africaines en raison de la surexploitation des stocks de poisson, ainsi que des mauvaises pratiques de pêche, et de traitement et de commercialisation du poisson ;

Considérant, d'une part, le rôle important des pêcheries artisanales en Afrique de l'Ouest, d'autre part la nécessité de combler le retard constaté dans l'élaboration des normes, en matière d'opérations de pêche, de sécurité, de santé, etc.

Considérant que les Etats souffrent d'une insuffisance d'information et d'expertise pour mener les ajustements nécessaires dans le domaine des politiques de pêche, de l'aménagement, de la recherche, etc. ;

Considérant que le Code de Conduite pour une Pêche Responsable a été élaboré par les membres de la FAO et adopté par la Conférence de la FAO en 1995 ;

Considérant les principales conclusions de l'Atelier parmi lesquelles la nécessité pour les pays de la région d'élaborer des plans appropriés d'aménagement des pêcheries et de renforcer la coopération internationale afin d'accroître les capacités nationales en matière d'aménagement,

1. Les participants remercient vivement la FAO pour tous les efforts qu'elle ne cesse de déployer pour permettre aux populations des pays en voie de développement de lutter contre la

1. Angola, Bénin, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Maroc, Mauritanie, Namibie, Nigéria, République Démocratique du Congo, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Togo.

2. Commission scientifique, technique et de la recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine, Conférence Ministérielle des pays africains riverains de l'Atlantique, Commission Sous-régionale des Pêches, INFCPECHE.

faim et la malnutrition, en développant des actions pertinentes dont les résultats espérés devraient permettre de relever ces défis.

2. Conscients que la mise en oeuvre du Code est une responsabilité qui relève avant tout de leurs Etats respectifs, les participants sollicitent néanmoins la FAO pour qu'elle entreprenne toutes les démarches nécessaires afin de fournir un appui aux Etats de la région Ouest Africaine dans la mise en application du Code de Conduite pour une Pêche Responsable. Cet appui contribuerait à éviter qu'après l'adoption du Code et son adaptation par les pays d'Afrique de l'Ouest, le manque d'information et d'expertise ne constituent un frein à la détermination des Etats à opérer les ajustements urgents et indispensables dans le secteur des pêches.

3. Conscients du rôle important que l'Accord visant à favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation du poisson et la Convention des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs joueront dans l'aménagement des pêcheries en haute mer, les participants appellent les gouvernements de la région à considérer favorablement l'acceptation de ces instruments.

II. Les participants ont noté que depuis 1983 la FAO, à travers le Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), a mis en oeuvre la Stratégie de Développement Intégré des Pêches Artisanales. Cette stratégie, qui s'appuie sur des approches à la fois intégrée et participative, a fait ses preuves dans la région. Des méthodes et outils ont été expérimentés et adoptés, des experts nationaux ont été formés à l'utilisation de ces approches, méthodes et outils.

Dans ce contexte, les participants :

- (a) ont exprimé leur sentiment de gratitude à DANIDA pour son soutien continu au Programme DIPA et ont espéré que ce soutien se poursuivra au delà de sa troisième phase.
- (b) ont réitéré à la FAO leurs remerciements et l'ont sollicitée encore une fois pour qu'elle aide les pays d'Afrique de l'Ouest à trouver un appui auprès des bailleurs de fonds pour la réalisation des activités dont l'urgence a été signalée lors de cet atelier et qui s'inscrivent dans le processus d'application du Code de Conduite pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest.
- (c) ont exprimé leur conviction en la capacité de la FAO à exécuter ces activités, de préférence à travers le Programme DIPA qui a fait ses preuves.
- (d) ont demandé au Secrétariat de transmettre copie de la présente résolution à DANIDA, à la FAO, au PNUD, à l'OUA, à la BAD, aux Pays-Bas, aux pays nordiques, ainsi qu'à tous les bailleurs de fonds qui pourraient être intéressés à les assister dans la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable.

Fait à Cotonou, le 05 Juin 1998

ATELIER SUR

“15 ANNEES DE DÉVELOPPEMENT INTEGRE DES

PECHEES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L’OUEST:

LEÇONS RETENUES ET PERSPECTIVES”

**TROISIEME PHASE DU PROGRAMME POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DES PECHEES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST:**

ANALYSE DES RESULTATS ET DES CONTRAINTES

par

Humberto Bettencourt

Consultant DIPA

01. Introduction

La troisième phase du Programme de Développement Intégré de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest (DIPA) qui a débuté en juillet 1994 arrive à son terme le 31 décembre 1998. Conformément à ce qui a été établi dans le document de projet, une évaluation à mi-parcours a été effectuée en novembre/décembre 1996. En s'approchant de son terme, le Programme a toutefois jugé utile d'engager les services d'un consultant indépendant, chargé de procéder à une analyse des résultats obtenus et des contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre du Programme. Cette mission a porté sur un échantillon de 9 pays sur les 20 qui constituent la zone d'implantation du Programme.

Les termes de référence de cette mission de 2 mois, étaient les suivants :

TERMES DE REFERENCE

Sous la supervision du Chef d'Equipe du Programme DIPA et en étroite collaboration avec les Fonctionnaires de Liaison dans les pays visités, le consultant, après avoir visité successivement le Bénin, le Cameroun, le Gabon, l'Angola, São Tomé et Príncipe, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Gambie et le Sénégal, pendant la période du 6 mai au 23 juin 1998 :

i) évaluera l'efficacité du projet dans la réalisation des objectifs immédiats et la mesure dans laquelle il a renforcé les capacités techniques et institutionnelles dans les pays de la région en oeuvrant dans le cadre de l'objectif de développement à long terme;

ii) passera en revue les résultats des activités suivantes:

formation des fonctionnaires de l'administration et des membres des communautés de pêche aux techniques de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) et à la planification de micro-projets

formation des opérateurs du secteur de la pêche artisanale en assurance qualité du poisson.

formation de statisticiens sur l'utilisation du programme ARTFISH développé par la FAO pour le stockage, le traitement et l'analyse des données de capture et d'effort de pêche artisanale.

formation du personnel des départements des pêches et des institutions de recherche en rédaction des rapports techniques.

formation des pêcheurs et des responsables de l'administration en sécurité en mer.

formation en nutrition et hygiène dans les communautés de pêche.

enquêtes cadres et enquêtes socio-économiques.

études de coûts et revenus.

revues du secteur de la pêche artisanale.

réunions des Groupes de Travail Multidisciplinaires en Planification.

support aux organisations de pêcheurs et dans la gestion des infrastructures.

*promotion des cabestans pour faciliter la mise à sec des grandes pirogues.
collaboration avec les projets nationaux, les départements des pêches et les institutions
de recherche dans la région.*

*iii) identifiera les principaux facteurs qui ont facilité ou freiné les progrès du projet
pour atteindre les résultats attendus.*

*iv) identifiera les facteurs qui ont promu ou freiné la mise en oeuvre du projet, y
compris la disponibilité des ressources humaines et la participation directe des
bénéficiaires.*

*v) analysera l'impact du projet dans les communautés de pêche et identifiera les
domaines dans lesquels un support technique supplémentaire reste nécessaire.*

*vi) préparera un rapport qui résumera les principales observations, conclusions et
recommandations, et le soumettra au Chef d'Equipe du Programme DIPA en 2 copies,
plus une copie en Word 6, pas plus tard que le 15 juillet 1998.*

Après un briefing d'environ une semaine, au siège du programme à Cotonou, avec le Chef d'Equipe et ses proches collaborateurs, le consultant a entrepris la visite au 9 pays, dans l'ordre présenté dans les TDR.

Dans chaque pays visité, le consultant a travaillé en étroite et permanente collaboration avec le Fonctionnaire de Liaison, en tant qu'élément central dans la coordination des activités du Programme DIPA au niveau national. L'appui et la contribution des responsables de l'administration des pêches, au niveau central et local, ont beaucoup facilité le travail du consultant.

Grâce à la bonne préparation de ce long voyage par les responsables du DIPA à Cotonou, le consultant a pu bénéficier, dans tous les pays visités, de l'appui des Représentations de la FAO ou du PNUD, que nous remercions pour leur accueil et appui logistique, mais aussi pour nous avoir transmis leur sensibilité sur le développement de la pêche artisanale dans les pays respectifs.

Ma reconnaissance s'adresse enfin au Chef d'Equipe du DIPA ainsi qu'à ses proches collaborateurs pour l'accueil et l'accompagnement qui m'ont été dispensés et le professionnalisme qu'ils ont mis dans la préparation de la mission.

02. Principales observations et conclusions

Le secteur de la pêche artisanale dans les 9 pays visités dans le cadre de cette mission, présente des niveaux d'organisation administrative, d'encadrement technique, de ressources humaines et matérielles, très différents. Si l'on ajoute à ceci, la différente importance relative de la pêche dans l'économie de chaque pays, on peut comprendre la grande disparité des niveaux de réalisation du Programme DIPA.

Cependant, il nous a été donné de vérifier, qu'en ce qui concerne la crédibilité, l'acceptabilité, et la reconnaissance de son utilité à tous les niveaux, le Programme DIPA est crédité d'une image extrêmement positive dans tous les pays visités. Cette image s'est construite grâce à un travail persistant, basé sur une philosophie et une approche très participatives dans lesquelles le partenariat avec les administrations, les agents et opérateurs locaux et les communautés de pêche, constitue une architecture équilibrée où chacun trouve sa place.

La phase III du Programme a été la plus appréciée, en bonne partie parce que l'action des Fonctionnaires de Liaison et leur articulation avec le Programme DIPA d'un côté et les institutions, agents et destinataires du développement de l'autre, a conféré une plus grande fonctionnalité et flexibilité au système.

A ma connaissance, c'est la première fois, dans l'histoire de la coopération au développement en Afrique que, dans un cadre multilatéral et régional, on arrive à produire autant d'effets positifs et durables, à des coûts aussi modestes (5 millions de Dollars pour 20 pays pendant 5 ans).

En installant un réseau fonctionnel d'échange d'informations entre les pays, le Programme DIPA est devenu un canal essentiel de communication, qui favorise une coopération régionale aussi utile que nécessaire. En effet, il n'est pas envisageable de mettre en application un Code de Conduite pour une Pêche Responsable dans la région de la côte ouest africaine, sans passer par la structure créée par le Programme DIPA, vu le manque d'institutions régionales fonctionnelles pouvant lier les 20 pays membres du DIPA.

Ce Programme a rassemblé une masse de cadres professionnels dont la principale richesse réside dans les synergies qui découlent des échanges continuels d'expériences entre les pays de la zone. Des cercles de connaissances interpersonnelles se sont constitués à plusieurs niveaux (Fonctionnaires de Liaison, responsables techniques, opérateurs, etc.) faisant en sorte que l'expérience de chacun soit à la disposition de l'ensemble.

Les réunions de Fonctionnaires de Liaison, les séminaires, les échanges de visites d'étude, l'utilisation d'experts régionaux, la circulation de l'information (ex. La Lettre du DIPA, les rapports techniques, les manuels et guides de terrain, etc.) sont autant d'initiatives qui densifient ce réseau, unique dans la région et qui pourrait servir d'exemple pour d'autres secteurs d'activité.

Nous présentons en annexe un compte rendu par pays visité, avec les contacts, les visites effectuées, et les activités développées et les contraintes qu'il faut vaincre. Il n'a pas été toujours possible de quantifier tous les résultats mais on y trouve l'essentiel de ce qu'a été réalisé.

Nous reprenons ici les activités, dans une approche globale, au niveau de 9 pays visités, à savoir:

Formation à la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) - Tous les pays visités ont réalisé des cycles de formation MARP, à l'exception de la Côte d'Ivoire. Dans la majorité des pays les personnes formées ont été utilisées dans l'encadrement des associations professionnelles et groupements de femmes, dans la formation d'autres agents, dans les domaines techniques de leur formation etc. Dans certains pays l'utilisation des agents formés est retardée par des facteurs externes au Programme DIPA (retard dans le lancement des initiatives qui devraient les encadrer, manque de moyens financiers, insuffisance d'équipement etc.)

ARTFISH – Tous les pays visités ont participé aux ateliers sur l'usage du logiciel ARTFISH, mais un nombre limité de pays publient déjà des données statistiques basées sur ce logiciel. Seuls l'Angola, la Côte d'Ivoire (projet Lagune Aby) et São Tomé et Príncipe ont déjà publié des bulletins statistiques de 1997, utilisant ARTFISH. Les autres se préparent à l'adoption du logiciel, avec des degrés variés d'avancement et soumis à des contraintes les plus diverses. Le retard dans l'identification des points de collecte de données, manque d'équipement informatique approprié, le retard dans la formation des agents de terrain, l'indisponibilité du logiciel en version Windows, les limitations financières, sont les principales contraintes qui empêchent le logiciel d'être déjà utilisé en régime de croisière. Dans le cas particulier du Sénégal, il s'agit d'un changement de logiciel qu'ils préfèrent réaliser par étapes.

Rôle des femmes dans les communautés de pêche – Des études sur le rôle des femmes ont été entreprises dans 6 des 9 pays visités. Seuls le Gabon, l'Angola et São Tomé et Príncipe n'ont pas encore effectué de telles études. La Gambie, le Cameroun et surtout le Sénégal, sont plus avancés dans l'application des enseignements dégagés de ces études, et des Associations ou Groupes d'Intérêts Economiques fonctionnent avec peu d'assistance extérieure. La nutrition, l'hygiène, les aspects sanitaires, l'organisation et la gestion des revenus, sont les domaines sur lesquels a porté la formation des femmes. Les principales contraintes se situent au niveau de l'analphabétisme, de la garde des enfants, des pesanteurs d'ordre culturel liées aux relations homme/femme au sein de la famille africaine et encore, des contraintes d'ordre financier.

Etudes de coûts et revenus – 6 pays sur 9 ont réalisé des études de coûts et revenus (Sénégal, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie et Guinée). Ces études ont favorisé l'introduction de concepts de rentabilité et de gestion au niveau de la pêche artisanale, ce qui revient à restituer aux pêcheurs les résultats des études. Les contraintes les plus visibles au niveau de l'exploitation des unités de pêche varient d'un pays à l'autre, mais en général, il s'agit de : manque d'infrastructures d'appui (chambres froides, production et distribution de glace), insuffisante distribution d'équipements de pêche, absence d'instruments de crédit adaptés aux exigences de la pêche artisanale, bas niveau de scolarité qui peut retarder l'introduction de techniques modernes de gestion.

Enquêtes cadres et socio-économiques – 6 des 9 pays (Sénégal, Bénin, Cameroun, São Tomé et Príncipe, Guinée et Gambie) ont effectué des enquêtes cadre et socio-économiques. Ces enquêtes ont conduit à une meilleure connaissance du secteur de la pêche artisanale tout en produisant des informations utiles aux revues sectorielles entreprises dans certains pays de la zone.

Collaboration avec d'autres projets – Un des aspects les plus intéressants de l'action du DIPA réside dans la collaboration établie avec d'autres projets dans une relation de projet associé. La mission a pu visiter le projet d'aquaculture extensive des Aguégoués au Bénin, le CCP d'Owendo au Gabon, les projets de Kamsar et Kaback en Guinée, le projet de la Lagune Aby en Côte d'Ivoire.

Le crédit à la pêche artisanale – L'absence d'instruments de crédit adaptés aux exigences du sous-secteur, constitue une des contraintes majeures dans le développement de la pêche artisanale. Les instruments financiers classiques fonctionnent mal ou pas du tout, quant il s'agit de la pêche artisanale. Le Sénégal développe une expérience axée sur la CNCAS et les Mutuelles d'Epargne et de Crédit, d'implantation locale. Cette expérience mérite d'être suivie, corrigée, améliorée, car il faut trouver une alternative aux institutions bancaires privées, toujours réticentes à prêter de l'argent aux pêcheurs artisans.

03. Recommandations

Etant donné qu'il s'avère évident que l'arrêt du Programme DIPA entraînerait des conséquences néfastes pour la poursuite du développement de la pêche artisanale dans la région, la mission recommande à la FAO que, dans l'attente de trouver un nouveau partenaire qui prenne la relève de DANIDA, elle insère dans son programme d'activités régulières, une rubrique qui prenne en charge l'essentiel des fonctions du siège y compris le staff indispensable, et encore quelques activités à définir, dans le but de maintenir la cohésion et la fonctionnalité du système, jusqu'au moment où on aura identifié un ou des nouveaux partenaires.

En parallèle avec les actions de formation à caractère technique, qu'une attention particulière soit donnée à l'alphabétisation fonctionnelle (en langue locale), dans le but d'augmenter la perméabilité des candidats à absorber de nouvelles connaissances techniques.

Que des études soient menées dans les Etats de la région, en vue de trouver des solutions valables et durables au problème du crédit à la pêche artisanale et que les expériences déjà en cours, notamment au Sénégal et au Ghana, soient étudiées en vue de leurs adaptation et extension à d'autres pays.

Que la sécurité en mer soit une priorité et que tous les éléments pouvant contribuer à l'améliorer soient exploités.

Qu'il soit étudié un système collectif d'assurance vie pour la pêche artisanale, qui tienne compte non seulement des intérêts des institutions de crédit, mais aussi et surtout, de la sécurité de la famille des pêcheurs.

Que tout soit mis en oeuvre pour que l'utilisation du logiciel ARTFISH soit d'application dans le plus grand nombre possible de pays de la zone, en vue d'une uniformisation des critères et des données statistiques, et aussi pour faciliter les échanges d'expériences en la matière.

Que les formations et expériences effectuées en matière de conteneurs isothermes pour la pêche et la commercialisation du poisson puissent connaître une application plus généralisée, ce qui implique une production et vente de glace, aussi près que possible des zones de débarquement.

Que les enquêtes cadres et socio-économiques, les revues sectorielles, les études sur les coûts et revenus et sur le rôle de la femme, puissent se réaliser dans les pays qui ne les ont pas encore effectuées, de façon à assurer une couverture totale de la région en termes de connaissance physique et socio-économique du secteur de la pêche artisanale.

Que la FAO analyse la possibilité de confier au DIPA des responsabilités de mise en application et accompagnement du Code de Conduite pour une Pêche Responsable dans la région ouest africaine, et de lui donner les conditions techniques et matérielles compatibles avec cette importante responsabilité. De part son expérience et sa méthodologie de travail développées pendant de longues années, le Programme DIPA est sans doute l'institution la mieux placée pour assumer cette tâche.

04. Compte-rendu par pays visité

Pays : Bénin

Date : 07 au 18 mai 1998

Contacts:

Mr. Jean Oulaï – Représentant de la FAO

Mr. Joseph Ouaké – Directeur des Pêches

Ms. Amélie Gbaguidi - Direction des Pêches – Département de statistiques

Mr. Bonaventure Houndékon – Direction Des Pêches – MARP

Visites:

Port de Pêche de Cotonou: Cabestan et slipway gérés par l'UNAPEMAB - Union Nationale des Pêcheurs Marins Artisans et Assimilés du Bénin

Projet intégré des Aguégus – DIPA a contribué à la formation MARP du personnel destiné à l'encadrement des organisations des femmes du secteur.

Activités

Toutes les activités prévues ont été réalisées avec une assistance directe du DIPA et les résultats sont disponibles sous forme de rapport, documents et réalisations concrètes.

Formation MARP – s'adressant aux formateurs et à des agents, à différents niveaux, la formation à la méthode MARP s'est avérée d'une grande utilité, dans la mesure où elle a introduit une méthodologie de travail à tous les échelons du développement de la pêche artisanale. Des cadres administratifs aux agents locaux, la vulgarisation progressive de la méthode, à travers les différents niveaux de formation, contribue à augmenter la capacité d'analyse, de compréhension, de planification et d'intervention à tous les niveaux, particulièrement au niveau local.

La formation MARP a facilité l'encadrement et l'installation de l'UNAPEMAB à Cotonou, déjà légalisé. Elle a aussi permis la contribution du DIPA dans d'autres projets comme le Projet d'Aquaculture Extensive des Aguégus, en préparant l'encadrement des groupements de femmes opérant dans le secteur.

Une formation en **Assurance Qualité**, adressée aux agents de l'administration et aux opérateurs a abouti à l'élaboration d'un Guide Assurance Qualité. Les autorités souhaitent que des manuels de formation puissent être élaborés en langues nationales en vue de faciliter la communication des messages.

ARTFISH – L'utilisation de ce logiciel dans le traitement des données statistiques connaît des progrès certains, mais doit encore résoudre ces difficultés matérielles, liées notamment à l'équipement informatique et à des problèmes avec les équipes chargées de la collecte des données.

Etudes et Enquêtes – Une **enquête cadre** et une **enquête socio-économique** ont été réalisées, de même qu'une **étude de coûts et revenus**. Cet ensemble de documents constitue un important capital d'informations utiles à la formulation de programmes et projets de développement.

Equipements – Un **cabestan** a été installé au port de Cotonou, rendant moins pénible et plus rapide la mise à sec des grandes pirogues, la gestion étant assurée par l'Association des Pêcheurs. Cependant, il s'agit d'un prototype et il faut trouver les moyens pour assurer la reproduction de ce type de facilité très appropriée aux conditions existantes

Impression Générale

Le projet est considéré d'une grande utilité dans la mesure où il développe des activités qui ont une incidence directe sur la vie des opérateurs du secteur tout en créant des bases pour un développement soutenu de la pêche artisanale, dans ses diverses composantes : statistiques, gestion de production et commercialisation, techniques de capture, traitement et conservation des produits, organisation professionnelle des opérateurs, infrastructures etc..

Cependant, la pleine utilisation des acquis du projet et les effets multiplicateurs qui sont attendus se trouvent conditionnés par des contraintes et des facteurs externes, qui échappent au contrôle du Programme DIPA, et sur lesquelles il ne peut pas intervenir. Dans tous les contacts il ressort que les contraintes se situent systématiquement au niveau de l'administration, le plus souvent, des contraintes humaines et surtout budgétaires, qui l'empêchent de réaliser la part qui lui revient.

Malgré qu'elle ait bénéficié de l'avantage d'abriter le siège du Programme, les contraintes existant au niveau de l'administration ne lui permettent pas encore d'envisager la continuation des initiatives et activités entreprises dans le cadre du Programme en absence d'une assistance extérieure.

Très souvent on constate que les actions programmées sont effectivement exécutées en tout ce qui relève de la responsabilité du Programme DIPA, mais quand il s'agit de faire le relais avec les acteurs nationaux (administration et opérateurs), ce qui exige une intervention des autorités du pays bénéficiaire, les activités connaissent souvent des ralentissements considérables. Dans la plupart des cas, il s'agit de contraintes de nature financière (budget limité ou indisponible en temps utile, affectation des moyens humains et matériels à des tâches que les autorités du pays considèrent plus urgentes ou prioritaires etc.)

Les actions entreprises en collaboration avec le Programme DIPA ont connu des progrès considérables dans toutes les composantes et le fait d'abriter le siège du projet y est pour quelque chose. Cependant, les actions développées dépendent encore très largement de la présence du projet. Malgré la volonté positive qui se manifeste à tous les niveaux, les conditions ne sont pas encore créées pour que les activités déclenchées dans le cadre du projet puissent connaître la continuité que l'on souhaite. Les autorités béninoises craignent à juste titre, que l'arrêt du projet DIPA n'entraîne des retards, voire des reculs considérables.

Pays : Cameroun

Date : 13 au 22 mai 1998

Contacts:

Mme Monique BONDJA – Fonctionnaire de Liaison DIPA

M. Andre Mountchikpou – Chef de Service Provincial des Pêches – Buea

M. George Eyabi – IRAD-Institut de Recherche en D ev. Rural - Limb 

M. D. Molindo – Responsable MIDEPECAM – Limb 

Dr Rene Saleu – D l gu  D partement d' levage et P che – Kribi

M. Nana Tabet - Kribi

Dr Th odore Djama – Directeur du CRHOL

Visites:

Buea – D l gation Provinciale d' levage et P che

Port de P che de Limb  –

Port de P che de Kribi –

Activit s r alis es

Formation MARP – 2 formations ont  t  r alis es avec une dur e de deux semaines chacune, ayant form  17 personnes en 1997 et 15 en 1998. Les personnes form es encadrent les organisations de femmes qui op rent dans la p che artisanale. Deux associations de femmes fonctionnent   Limb  (avec 37 membres   Limb  et 25 membres   Batok ).   Kribi, deux associations ont  t  constitu es (avec 28 membres   Mbeka et 26 membres   Mboa Manga). Malgr  les difficult s de d part, ces associations fonctionnent de fa on acceptable ayant m me install  un syst me de cr dit social dont b n ficient les membres qui ont leurs contributions   jour.

Une formation des premiers constructeurs camerounais de pirogues avec conteneurs isothermes a eu lieu. Cependant, par manque de cr dit pour l'installation des charpentiers d'une part, et d'autre part, par manque de cr dit pour l'acquisition des pirogues par les p cheurs (le prix  tant  lev  par rapport   la capacit  financi re des p cheurs), les constructeurs form s ne sont toujours pas op rationnels.

En septembre 1996, un atelier sur la construction de conteneurs isothermes a eu lieu et des caisses furent construites avec autant que possible de mat riaux locaux. Cependant, l'utilisation de ces conteneurs reste limit e par le manque de machines   glace. La production de glace, pour la p che et pour la commercialisation, demeure un probl me dont la solution urgente aura une influence positive sur la qualit  et la valorisation des produits de p che, ainsi que sur la r gulation du march .

ARTFISH – un s minaire r gional sur la collecte de donn es statistiques a  t  organis  en vue de la cr ation d'un r seau de collecte de donn es qui puisse alimenter le programme ARTFISH.

Le Cameroun a envoyé un agent (économiste/statisticien) qui a participé à l'atelier de recyclage sur ARTFISH, réalisé à Cotonou en mai 98.

Etudes et enquêtes – Une enquête cadre et une enquête socio-économique ont été organisées en 1995. Les documents produits sont disponibles et sont consultés par les chercheurs et autres agents, comme source d'informations utiles à l'élaboration d'études de faisabilité pour des petits projets.

Impression Générale

On constate une appropriation des différentes composantes du projet par les destinataires (administration, experts nationaux, opérateurs, femmes etc.). Les cycles de formation d'agents du terrain ont permis un encadrement des associations professionnelles qui fonctionnent de façon quasi autonome avec une assistance peu coûteuse pour l'administration locale et pour le Programme DIPA.

Ceci étant, les développements engendrés par les activités du Programme DIPA sont susceptibles de produire des effets durables, dans la mesure où l'on constate un changement d'attitude des opérateurs et des progrès significatifs en termes de capacité locale d'analyse, évaluation et programmation des activités de développement dans les communautés de pêche artisanale.

Cependant il serait souhaitable que le Programme DIPA, ou un autre projet du genre, puisse assurer l'accompagnement des activités de développement pendant une période de 3 à 5 ans, afin de consolider les acquis et garantir l'extension des activités qui ont encore un caractère d'expérience pilote.

Pays : Gabon

Date : 22 au 24 mai 1998

Contacts:

M. Robert Ondo – Officier de Liaison

M. Jonathan Forgive – Secrétaire Général du CCP de Owendo

Visites:

OWENDO – C.C.P. Centre Communautaire de Pêche, en phase de récupération des installations après avoir été hors service pendant quelque temps.

Activités réalisées

Formation MARP – La formation réalisée a permis la gestion et l'encadrement des ceux CCP existants. Le CCP de Owendo est déjà légalisé et l'association fonctionne avec une centaine de membres, pour la plupart originaires du Nigéria. Une association de femmes commerçantes se met en place, dont l'encadrement l'organisation et la gestion bénéficient largement de la formation en MARP.

Une formation en **rédaction de rapports**, planification de **micro-projets** et gestion des CCP a été réalisée et les agents formés sont utilisés dans les CCPs et Associations de femmes.

Enquêtes et études – Une étude socio-économique et une revue sectorielle avec l'élaboration d'un catalogue des engins de pêche ont été réalisées, fournissant des éléments de base utiles à la formulation de projets et programmes de développement.

ARTFISH – Le Directeur de la Pêche Artisanale a participé aux séminaires portant sur l'utilisation du logiciel ARTFISH pour l'organisation et la mise en place des statistiques des pêches. Il faut encore organiser le système de collecte de données et la formation des agents locaux chargés de la collecte.

Impression Générale

Les activités du projet DIPA n'ont pas connu de développements importants sur toutes les composantes. Cependant, les actions de formation MARP sont considérées d'une très grande utilité dans la mesure où elles favorisent une meilleure maîtrise des initiatives de développement au niveau des communautés de pêche.

Même si le Gabon est en mesure de mobiliser des fonds au niveau national ou au niveau de la BAD pour financer des activités de promotion de la pêche artisanale, les activités considérées dans le cadre du Programme DIPA demeurent d'une très grande utilité dans la mesure où certaines composantes du Programme sont surtout orientées vers la préparation des agents locaux et des communautés de pêche à comprendre, à maîtriser et à s'approprier des initiatives de développement dans le secteur de la pêche artisanale.

Pays : Angola

Date : 24 au 28 mai 1998

Contacts:

M. Pierre Gence – Représentant de la FAO

Dra. Maria Antónia NELUMBA – Directeur National des Pêches

Dra. Vitória Barros Neto – Président de l'Institut d'Investigation des Pêches

Dr Joaquim Salavisa – Fonctionnaire de Liaison – Directeur de l'Institut de Pêche Artisanale

Dr Pedro Afonso Kingombo – Responsable des Statistiques à l'IPA

Jean Philippe Lartigue – Expert en Pêche Artisanale – (Coopération française)

António dos Santos Jr. – Chef de Département des Communautés de Pêche

Visites:

Aucune visite de terrain n'était prévue. Outre l'IPA qui était le cadre de référence du travail, des visites ont été effectuées à l'Instituto de Investigação Pesqueira et à la Direction Nationale des Pêches.

Activités réalisées

Formation MARP – Deux cycles de formation ont été réalisés en mai 97 (15 participants) et mai 98 (11 participants). Il a été question de former des formateurs venant de l'administration centrale et des provinces. Dans une deuxième phase les agents formés seront envoyés sur le terrain pour aider les communautés de pêche à se structurer, à s'organiser en fonction des exigences du développement.

ARTFISH – Le système de collecte et traitement des données statistiques fonctionne au niveau de l'IPA, Institut de Pêche Artisanale, de façon régulière et satisfaisante. Les données statistiques de la pêche artisanale relatives à 1997 étaient déjà disponibles lors de notre visite, en mai 98. L'IPA a toujours participé aux travaux liés à l'implantation d'ARTFISH comme logiciel adopté dans la zone DIPA. La disponibilité d'une base de données statistiques et les résultats d'une enquête socio-économique constituent des instruments de grande utilité pour l'élaboration de programmes et projets de développement de la pêche artisanale.

Cependant, nous constatons un manque de coordination entre les différents organismes du secteur de la pêche qui produisent et traitent des données statistiques du secteur. Il existe en ce moment 3 bases de données statistiques sur la pêche, utilisant des sources de données, des critères, des méthodes, et des logiciels différents :

La DNP – Direction National des Pêches

L'IIP – Instituto de Investigação Pesqueira

L'IPA – Institut de Pêche Artisanale (le seul à utiliser ARTFISH)

Les autorités sont conscientes de la situation, aussi bien que de la nécessité d'y apporter une solution dans les meilleurs délais.

Impression Générale

Le Programme DIPA est considéré d'une très grande utilité, même si toutes les composantes n'ont pas encore été exploitées. Le fait de disposer d'une base de données sur la pêche artisanale représente déjà un acquis important pour l'accompagnement de la production et la gestion des ressources, mais surtout, pour la formulation de programmes et projets de développement, ainsi que pour la recherche.

Comme partout, la grande difficulté réside dans les moyens financiers. Dans un passé récent, les droits de pêche payés par les bateaux étrangers étaient gérés directement par le Ministère de la Pêche, et une partie de ces fonds revenait à l'IPA. Depuis que le Gouvernement a décidé que ces fonds seraient versés directement au Trésor Public, quelques difficultés financières sont apparues.

La couverture des activités de pêche artisanale dans un immense pays comme l'Angola représente un redoutable défi. La contribution du DIPA, encore que financièrement limitée, est très importante, car elle est orientée vers la formation, l'organisation des communautés de pêche et l'amélioration des techniques de pêche, gestion et aménagement des ressources.

Les autorités, particulièrement au niveau de l'IPA, souhaitent que le Programme DIPA puisse poursuivre ses activités en vue de la consolidation des acquis, et l'extension vers les différentes provinces à vocation pêche de ce grand pays.

Pays : São Tomé et Príncipe

Date : 28 Mai au 2 juin 1998

Contacts:

Mme Cécile Moinier - Représentant Résident du PNUD

M. Carlos Trigueiros – Assistant du Res. Rep du PNUD

M. Olavio Aniba – Fonctionnaire de Liaison DIPA

M. Jean Michel Maggiorani – Chef du projet AFD

M. Manuel Jorge de Carvalho – Homologue du chef du projet AFD

Visites:

Projet d'appui à la Pêche Artisanale (AFD) – prévu pour 3 ans, de 1997 à 1999, ayant comme objectifs : appui à la pêche artisanale, introduction de nouvelles techniques, dispositifs de concentration de poisson DCP, introduction de pirogues améliorées, technique de filet maillant, vulgarisation et animation villageoise, enquêtes socio-économiques.

Activités

Formation MARP – Deux cycles de formation à la méthode MARP ont été réalisés en 1996 (15 personnes) et en 1997 (12 personnes). Lors du deuxième cycle l'accent a été mis sur la formation de formateurs et la **planification de micro-projets**. Les centres d'appui à la pêche artisanale ont été créés et l'essentiel de l'activité était la vente de matériaux de pêche obtenus dans le cadre de la coopération avec le Japon. Ne disposant pas de matériaux de pêche à mettre à la disposition des pêcheurs, les centres se trouvent fermés.

Une **enquête cadre** a été réalisée en 1995 et son actualisation est prévue pour 1998. Une **enquête socio-économique** fut également réalisée en 1995. Ces documents constituent une bonne base de données pour la formulation de programmes et projets de développement.

Une **étude des coûts et revenus** en cours d'exécution a été interrompue pour des raisons qui n'ont pas été avancées.

ARTFISH – La collecte et le traitement de données statistiques fonctionnent en utilisant le logiciel ARTFISH et les statistiques sont publiées dans des délais raisonnables. Les données de 1997 étaient déjà publiées et disponibles fin mai 1998. Les points de débarquement sont bien identifiés et un groupe d'agents se charge de la collecte des données.

Impression Générale

L'action du DIPA est jugée positivement, même si l'on considère que plusieurs composantes du Programme ne sont pas connues de São Tomé et Príncipe. Le fait d'avoir pu monter un système de collecte, traitement informatique et publication de données statistiques représente un acquis considérable.

Il est à constater une certaine duplication d'initiatives dans le secteur de la pêche artisanale et certainement, un déficit de mécanismes de coordination entre les différents projets et acteurs qui agissent dans le sous-secteur de la pêche artisanale. La plupart des agents formés à la méthode MARP n'utilisent pas les compétences acquises, car une série de facteurs externes liés à la fragilité du tissu administratif et socio-économique, créent des difficultés difficilement contournables.

Cependant, il est indéniable que le Programme DIPA a permis des avancées considérables là où cela a été possible, et sa continuation est vivement souhaitée par les autorités de São Tomé et Príncipe.

Pays : Côte d'Ivoire
Date : 2 au 7 juin 1998

Contacts:

M. Francis Rainville – Représentant de la FAO
Mme Antoinette Ziehi – Chargée de Programme de la FAO
M. Fanny Amadou – Directeur de l'Aquaculture et des Pêches
M. Mamadou Doumbia – Fonctionnaire de Liaison DIPA
M. Konan Angaman – Chef du projet Lagune Aby
M. Yao Kouakou – Chef des Services de Statistique
M. Jérôme Kouakou - Chef des Services d'encadrement

Visites:

Adiaké - Projet Lagune Aby où se concentre l'essentiel des activités du Programme DIPA en Côte d'Ivoire.

Activités Réalisées

Formation MARP – a permis d'adopter une approche de gestion participative du projet, avec la création d'un réseau de comités villageois qui prend la relève de l'administration. Organisation d'un séminaire avec la participation de tous les intervenants (FAO, Gouvernement, Municipalités, Chercheurs, DIPA, pêcheurs et Chefs de Village).

Réalisation d'une **revue sectorielle** qui a produit un document de synthèse utile à la formulation de projets et activités dans le secteur.

Division de la lagune en 3 zones et adoption de mesures d'aménagement et protection des ressources (changement des maillages de filets étalé sur trois ans et instauration d'une période de fermeture de la pêche au filet). L'application de ces mesures de protection est surveillée par les opérateurs de pêche eux-mêmes, ce qui témoigne d'une prise de conscience collective, et du bien-fondé des mesures adoptées.

Deux **études de coûts et revenus** ont été réalisées en 96 et 97, portant sur 4 types de pêche (filet naillant, seine de plage, trappe à crabes et trappe à crevettes) et sur les femmes transformatrices et commerçantes de poisson.

ARTFISH – Depuis 1996, le programme ARTFISH a été adopté pour le traitement des données statistiques. En juin 97 les données relatives à 1996 ont été publiées et celles de 1997 seront publiées fin juin 98. La collecte des données est assurée par une équipe de 5 enquêteurs qui se partagent les 29 points de débarquement. L'accompagnement statistique permet en outre de mesurer l'impact des mesures d'aménagement et de protection des ressources.

Impression Générale

Même si l'ensemble des activités du DIPA se concentre autour de la Lagune Aby, le projet est perçu comme étant d'une très grande utilité. Le réseau de connaissances qui se crée entre les Fonctionnaires de Liaison permet qu'un important capital d'expérience et de savoir soit mis à la disposition de l'ensemble des pays de la région couverte par le projet.

La diffusion d'information assurée, notamment, par la circulation de la Lettre du DIPA, qu'on peut trouver dans les coins les plus reculés, les rencontres, voyages d'étude, participation aux ateliers et séminaires, constituent un ensemble d'initiatives qui confèrent au Programme DIPA un caractère particulier.

L'appui institutionnel et la formation, aboutissent à l'amélioration des compétences des cadres nationaux au niveau local.

Il est à noter que, jusqu'à présent, le Programme s'est limité à l'appui institutionnel. Il manque encore l'appui direct aux opérateurs, notamment dans l'organisation des opérateurs en associations de pêcheurs, de vendeuses etc.

Le projet Lagune Aby a beaucoup bénéficié des activités du Programme DIPA et l'équipe responsable a pu réaliser toutes les activités prévues. Les responsables nationaux et locaux souhaitent voir le projet se prolonger, car l'arrêt du DIPA, sans qu'une alternative soit identifiée, pourrait compromettre la survie d'initiatives valables et porteuses de développement, mais encore fragiles, et demandant encore une période de consolidation.

Pays : Guinée

Date : 07 au 10 juin 1998

Contacts:

M. Gaïeb – Représentant de la FAO

M. Fodé Aly Camara – Fonctionnaire de Liaison DIPA

Mme N'nah Cissé – Direction des Pêches

M. Mohamed Moustapha Ly – Chef Division Pêche Artisanale

M. Joachim Alfa Touré – Responsable de la Sécurité en Mer

M. Djallo Oury – Responsable des statistiques au CNSHB

M. Camara - Directeur de ANAM- Agence de Navigation Maritime

M. Barry – Représentant de CCFAD

Visites:

KAMSAR – où se situe une base de pêche artisanale, projet financé par le FENU et le PNUD, qui comprend : plan incliné d'accostage de pirogues, magasins, centrale électrique, installations de froid et production de glace, fumoirs pour poisson. Le DIPA a fourni une assistance dans la conception de la rampe d'accostage, l'étude de commercialisation, la formation MARP (12 personnes) pour la gestion du CCP, l'assistance technique, les voyages d'étude.

KABACK – projet associé conçu en 2 phases (1988 à 1991 et 1994 à 1996) avec financements PNUD, UE et Canada. Le projet, sous la responsabilité directe du Fonctionnaire de Liaison, a été initié et mis en route par le DIPA. Création et encadrement des CVD - Comité Villageois de Développement avec formation MARP. Création de l'UDPAC, devenu une ONG nationale.

Activités

Formation MARP – Cette méthode a été utilisée dans la formation d'environ 60 personnes dont 15 formateurs couvrant différents domaines comme : sécurité en mer, encadrement des ADD – Associations pour le Développement des Débarcadères (6 ADD sont déjà légalisées et leur gestion est assurée par des CDD - Comités de gestion des débarcadères), formation des cadres de l'ANAM, 12 personnes du CCP de Kamsar et 50 de l'UDF de Kaback, 15 mécaniciens villageois, alphabétisation fonctionnelle de 60 personnes.

Etude Coûts et Revenus – basée sur un échantillon de 30 pêcheurs artisans du port de Boulbinet suivis pendant une année. Quelques difficultés ont du être surmontées, notamment la résistance des pêcheurs à fournir les renseignements et l'analphabétisme qui rend difficile le remplissage des formulaires, l'introduction de systèmes de mesure différents des systèmes traditionnels (comptage

du poisson). Malgré les difficultés rencontrées, l'étude fut menée à son terme et a eu un impact positif sur les opérateurs économiques et sur la recherche halieutique.

L'étude première du genre, a permis de constituer une base de données économiques sur la pêche artisanale, de mettre sur pied un système d'enquête de rentabilité le long du littoral. Elle a également permis, par extrapolation, d'estimer avec plus de précision, la contribution de la pêche artisanale au PIB.

Du côté des opérateurs, l'étude leur a permis d'établir des comptes d'exploitation et de voir les résultats à la fin d'une année d'exploitation.

Enquête cadre et étude socio-économique – réalisées en 1997 et portant sur toute la pêche artisanale guinéenne, grâce à l'assistance du DIPA en collaboration avec la Direction Nationale de la Pêche artisanale et le CNSHB, l'enquête a permis de réactualiser la base de données de l'observatoire des pêches et de constituer une base de données socio-économique qui tient compte des différentes catégories socio-professionnelles intervenant dans la pêche artisanale maritime.

ARTFISH – Deux cadres guinéens ont suivi la formation sur ARTFISH en vue de son utilisation dans le traitement des données statistiques. Le stockage et le traitement des données fonctionneront à la Direction Nationale de la Pêche Maritime. Le système constituera un outil efficace d'aide à la décision.

Impression Générale

L'action du DIPA en Guinée présente un bilan très positif, ayant développé des activités dans toutes les composantes du Programme. Très souvent le DIPA est intervenu en apportant sa contribution à d'autres projets, dans un régime de partenaire complémentaire, mais très utile, car sa contribution a permis de faire fonctionner les projets, les services et les systèmes (contrat de recherche avec le CNSHB, assistance au CCP de Kamsar et à l'UDP de Kaback, formation d'agents et opérateurs, contribution aux services de sécurité en mer etc.).

Au-delà des initiatives qui lui sont propres, le DIPA se présente souvent comme le catalyseur qui apporte l'ingrédient qui manque. C'est une approche très adaptée à la réalité africaine et qui a le mérite de responsabiliser les acteurs locaux et de présenter un excellent ratio coût/bénéfices.

Compte tenu des limitations matérielles et financières qui caractérisent l'administration et les institutions en Guinée, la contribution du DIPA dans le développement de la pêche artisanale a une dimension stratégique dont il faut tenir compte.

Les autorités guinéennes en sont conscientes et souhaitent que l'on puisse intéresser des partenaires de développement à assurer la continuation de l'action, en y apportant les corrections que l'expérience recommande.

Pays : Gambie

Date : 10 au 16 juin 1998

Contacts:

M. Charles Camara – FAO Programme Officer (en l'absence du Représentant FAO)

M. Ousman Drammeh – Directeur des Pêches

M. Momodou Njie – Fonctionnaire de Liaison DIPA

M. Matar Bah – Etudes Coût-Bénéfices

M. Asberr Mendy – Statistique (ARTFISH), Enquête cadre et socio-économique

Mme Isatou Touray – Etude sur le Rôle des femmes dans la pêche artisanale

Visites:

La visite à **Gunjur** et **Tanji** a permis de voir deux CCP - Centres Communautaires de Pêche, autour desquels se développe une série d'activités de pêche, fumage, séchage et commercialisation de poisson.

Activités réalisées

Formation MARP – La formation d'opérateurs de pêche par la méthode MARP permet un transfert graduel de la gestion vers les opérateurs de pêche organisés autour des CCP de Gunjur et Tanji, notamment par la création de comités de gestion et groupes professionnels. Les structures d'encadrement et de gestion des différents groupes professionnels (fumage, séchage, et commercialisation répartis en groupes d'hommes et groupes de femmes), sont mises en place grâce à la formation MARP, et fonctionnent avec une assistance régulière de la Direction des Pêches et surtout du Fonctionnaire de Liaison.

Cependant des difficultés d'ordre financier constituent une contrainte dans la mesure où le Fonctionnaire de Liaison ne dispose pas de moyens pour couvrir les coûts de transport, limitant ainsi l'assistance aux CCP.

La **sécurité en mer** a été objet d'actions de formation spécifiques.

Des actions de **formation et sensibilisation sur l'égalité entre hommes et femmes** dans les communautés de pêche ont été réalisées. Une étude sur le **rôle des femmes dans les communautés de pêche** a permis de mieux cerner le problème et de concevoir les actions appropriées.

Les problèmes de **préservation de l'environnement** dans les communautés de pêche ont également été l'objet d'actions de formation.

La construction et installation d'un **treuil** pour la mise à sec (halage) des pirogues à la plage de Gunjur a contribué à améliorer le caractère opérationnel des pirogues.

ARTFISH – on enregistre un certain retard dans l'organisation de la collecte de données statistiques et de son traitement au moyen du programme ARTFISH. Le responsable des statistiques a suivi le dernier séminaire sur ARTFISH tenu à Cotonou début mai, et se prépare à démarrer son application avant la fin de l'année en cours. Il faut encore former les agents de terrain qui assurent la collecte des données.

Une **enquête socio-économique** et une **enquête cadre**, et une **revue sectorielle** ont été réalisées et rassemblent des données utiles pour la préparation de projets et activités futures.

Impression Générale

L'action du DIPA en Gambie est hautement appréciée. Elle a augmenté la qualité de l'intervention des agents locaux et nationaux, créé des bases de données sur lesquelles on peut asseoir des actions de développement. Elle a également contribué à ouvrir les horizons des opérateurs de pêche artisanale, en introduisant des concepts de gestion des unités de production, gestion des ressources, environnement et productivité, organisation socio-professionnelle des opérateurs etc..

Les principales contraintes qui limitent la portée des actions se situent le plus souvent au niveau des destinataires (administration, opérateurs). L'indisponibilité de moyens financiers en temps utile, la dispersion des cadres nationaux appelés à d'autres tâches, sont quelques-unes des causes de retards les plus fréquentes qu'il nous a été donné de constater.

Nonobstant ces difficultés de parcours, l'impact du projet est incontestablement positif et visible. Une période de consolidation et d'accompagnement des actions entreprises, serait encore nécessaire et pendant quelques années.

On a pu constater une bonne relation de proximité et même d'amitié entre les opérateurs locaux et le Fonctionnaire de Liaison, élément positif et facilitateur, dans une dynamique interactive qui caractérise le Programme DIPA.

Pays : Sénégal

Date : 16 au 22 juin 1998

Contacts:

M. Edouard Tapsoba – Représentant de la FAO

M. Moustapha Tiam – Sous-directeur des Pêches

M. Ousmane Ndiaye – Fonctionnaire de Liaison

Mme Oumoukhairy Ndiaye – Etudes sur le rôle de la femme, formation

M. Moustapha Kébé – Economiste consultant – études coûts et revenus

M. Yoro Diaw Ndiaye – CNCAS – Crédit à la pêche artisanale

Visites:

Kayar – Une des plus importantes zones de débarquement de la pêche artisanale où on peut trouver une grande variété d'institutions et d'initiatives ayant bénéficié des activités du Programme DIPA. On y trouve un Centre de Protection et Surveillance des Pêches (un parmi les 6 existants le long de la côte sénégalaise), la plage de débarquement de la pêche artisanale avec cabestan et slipway, des GIE - Groupes d'Intérêts Economiques - constitués de femmes qui travaillent dans la transformation artisanale et la commercialisation du poisson. L'organisation et l'encadrement des GIE ont bénéficié de la formation MARP.

Activités

Parmi les 9 pays visités, le Sénégal est certainement celui qui a développé des activités couvrant toutes les composantes du Programme DIPA. Le niveau élevé d'organisation de l'administration des pêches a certainement favorisé l'épanouissement du Programme, dans la mesure où celui-ci a trouvé un environnement administratif favorable avec un encadrement structuré et expérimenté. Les principales activités développées se résument comme suit:

MARP – Pendant la 3^{ème} phase on a formé 350 agents de terrain dont 20 formateurs et techniciens ayant Hann comme cadre de travail. La formation MARP a été intégrée dans le curriculum de la formation de base au niveau de l'école de pêche, dans le but de généraliser l'usage de la méthode MARP, qui a déjà fait ses preuves.

Formation des femmes - En 1997, formation de 100 femmes (60 de Joal et 4 de M'Bour), accompagnées de 100 enfants scolarisés. Cette formation a porté sur l'hygiène/salubrité/assainissement, amélioration de la qualité, santé/nutrition, organisation des GIE, il faut noter qu'à Joal et M'Bour les femmes organisées constituent la majorité. En avril 98, réalisation à M'Bour d'un séminaire sur Assurance/qualité et transformation artisanale. Elaboration d'un Guide de Terrain sur la transformation artisanale du poisson.

Etudes réalisées – un grand nombre d'études ont été réalisées, portant sur: la politique fiscale, la sécurité en mer, les coûts et revenus, les besoins en capitaux, l'utilisation des revenus de la pêche, les effets de la dévaluation du franc CFA dans le secteur, le rôle économique des femmes (+ de 60% des effectifs), la situation nutritionnelle, hygiène et qualité, l'assurance dans la pêche artisanale.

Enquête cadre – doit être actualisée tous les 3 ans, sous l'orientation de la Direction des Pêches et de l'Observatoire des Pêches.

Enquête socio-économique - réalisé dans le cadre d'une convention entre l'Administration et la Recherche.

ARTFISH – participation à deux séminaires en 1996 avec logiciel MS-DOS qui n'était pas très adapté aux exigences de la pêche artisanale sénégalaise et en mai 1998, basé sur le nouveau logiciel Windows. Le Sénégal envisage d'adopter le logiciel ARTFISH dans sa version Windows, mais son introduction se fera graduellement et en fonction de l'adaptation des structures existantes.

La réalisation d'une **enquête sur la sécurité en mer** a permis d'avoir des données fiables dans ce domaine.

Réalisation en octobre 97 d'un Atelier national de formation sur la **rédaction des rapports** (11 personnes).

Construction et installation de Cabestan et slipway.

Etude sur la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Hann

Atelier sur les techniques d'assurance qualité en 1998 avec le concours de INFOPECHE et ONUDI.

Impression Générale

L'importance du secteur de la pêche dans l'économie sénégalaise a fait que, depuis longtemps, une attention soutenue a été consacrée à ce secteur. Le Programme DIPA a donc trouvé au Sénégal une structure administrative, scientifique et technique consolidée et porteuse d'une déjà longue expérience de développement et gestion de la pêche artisanale. La troisième phase du Programme DIPA a été plus fonctionnelle. Ceci est dû, en bonne partie, au rôle joué par les Fonctionnaires de Liaison comme interface entre le DIPA et le gouvernement bénéficiaire.

Le projet a sans doute contribué à une meilleure compréhension des problèmes de la pêche artisanale en introduisant au niveau local des concepts de gestion, planification, coûts et revenus, aménagement des pêcheries, sécurité en mer, associations professionnelles, etc.

Cependant on ne peut pas considérer que toutes ces activités, au niveau des villages de pêche, aient déjà atteint un niveau acceptable de maturité et d'autonomie. Vu les populations cibles dont il est question qui présentent des taux très bas de scolarité, les changements de comportement prennent du temps à s'installer et, même au Sénégal, où les choses ont avancé plus qu'ailleurs, on n'hésite pas à affirmer qu'il faut encore quelques années d'assistance du type DIPA, pour que le développement du secteur de la pêche artisanale puisse atteindre le niveau d'autonomie que l'on souhaite.

